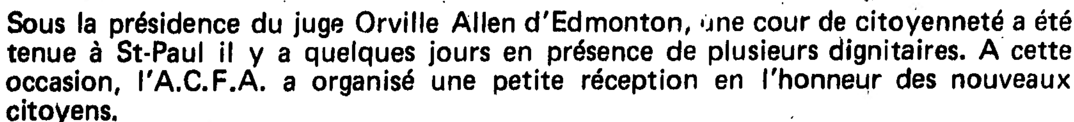
le franco albertain

Mercredi 17 mars 1976 Volume IX Numéro 11

15 cents

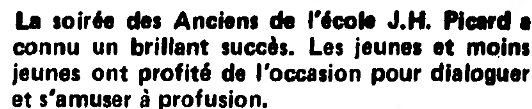
NOUVEAUX CITOYENS À ST-PAUL



Sous la présidence du juge Orville Allen d'Edmonton, une cour de citoyenneté a été tenue à St-Paul il y a quelques jours en présence de plusieurs dignitaires. A cette occasion, l'A.C.F.A. a organisé une petite réception en l'honneur des nouveaux citoyens.

On peut reconnaître sur cette photo les nouveaux citoyens canadiens (au centre): Ivy, Carol, Rita, Daisy et Henry Lee, tous de Saint-Paul. Egalement Son Honneur le Juge et Mme Allen; M. John Bagan, maire de St-Paul; M. l'abbé Marcel Croteau, le révérend Bob Wallace de l'Eglise Unie; M. Barry Fraser, représentant de la Chambre de Commerce; le constable R.J. Robinson; M. Ray Ratcliff, greffier; ainsi que Mme Alberte Doucet, M. Jules Van Brabant et M. Raymond Albert, président de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul.

Edmonton : L'ÉCOLE PICARD EN ACTION



La soirée des Anciens de l'école J.H. Picard a connu un brillant succès. Les jeunes et moins jeunes ont profité de l'occasion pour dialoguer et s'amuser à profusion.

Courrier de deuxième classe

Adresse

DEUX ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



L'Equipe des Esquimos d'Edmonton a eu l'occasion de démontrer les talents de ses joueurs dans une partie de ballon-panier contre les Pumas de l'école J.H. Picard.

En fin de compte, l'équipe de football a eu raison de notre équipe au compte de 86-71.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire

COMMENT ÉVITER "LE CHOC"



CHAPITRE III

S'il est sujet qui fait couler beaucoup d'encre, c'est bien celui des loisirs. Loisirs qui, plus souvent qu'autrement d'ailleurs, n'ont rien à voir avec la retraite. En effet, on se penche surtout sur les loisirs de la jeunesse et sur ceux d'une force ouvrière de plus en plus libérée par la compression de sa semaine de travail. Les loisirs des retraités, la société y pensera dans le temps comme dans le temps. Après tout, les retraités eux-mêmes n'ont-ils pas le loisir de s'en occuper? Ça y est! Le cercle vicieux semble bouclé. Mais ne sautons pas trop vite aux conclusions. S'il est facile d'accuser d'incurie une société qui ne consacre pas autant d'énergie aux loisirs de ses retraités qu'à ceux des autres groupes qui la composent, on doit admettre qu'il n'est pas facile d'établir un ordre de priorités en ce domaine.

Il faut reconnaître aussi que le mot lui-même prend des dimensions différentes selon le groupe pour lequel il est utilisé. Ce qui est pure activité de loisir pour un jeune peut s'avérer activité principale ou même gagne-pain chez un retraité. Même à l'intérieur du groupe des retraités, la signification du mot peut varier considérablement. Tel retraité, dont vous savez qu'il consacre le plus clair de son temps à des activités dites "de loisir", vous confiera qu'il ne lui reste pratiquement pas de temps de loisir. Tel autre, qui travaille de sept à dix heures par jour à ce dont il a toujours rêvé, vous dira qu'il fait bon pouvoir meubler ainsi ses loisirs.

Quoi qu'il en soit, les loisirs demeurent le sujet auquel tout le monde s'attache en parlant de la retraite. On y pense; on convient de son importance, mais on ne semble pas trop préoccupé par le besoin d'apporter grand soin à la préparation de ses loisirs de retraité. A l'instar de la société, on se dit qu'il sera toujours possible d'y voir dans le temps comme dans le temps.

C'est possible, d'accord, mais beaucoup plus difficile. On ne s'improvise pas bricoleur, sportif ou artiste. Pas plus qu'on ne détermine du jour au lendemain les passe-temps pour lesquels les deux conjoints éprouvent du goût et montrent des dispositions. Pour savoir quels sont ces passe-temps - et il est important de le savoir - il faut en avoir fait l'essai au préalable. Et cet apprentissage en commun aura également l'immense mérite de préparer le couple comme tel à cet espèce de "choc du futur" que sera pour eux la retraite.

(suite la semaine prochaine)

Dates à retenir MARS-AVRIL 1976

[illegible]	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	13
[illegible]	15 [illegible]	16 [illegible]	17	18 Partie de cartes au Club d'Age d'or de St-Joachim	19 19-21 mars Rallye provincial de [illegible]	20 [illegible] ROBERT PAQUETTE [illegible]
	22	[illegible]	24	[illegible]	[illegible]	27 [illegible]
	29	30	31	1er avril		3
	5		7	8		

NOTRE SONDAGE ... NOTRE SONDAGE....

Le 18 février dernier, nous lancions un sondage sur le contenu de notre journal. Nous avons été heureux de recevoir des réponses nombreuses, en provenance de tous les coins de la province, et même de l'extérieur. Les personnes qui se sont donné la peine de nous répondre représentent aussi un assez bon échantillon d'âges. Au surplus, les commentaires ont été nombreux et éclairants. Nous remercions tous ces correspondants. Aujourd'hui, nous communiquons quelques résultats de ce sondage, auxquels nous ajoutons quelques commentaires.

UNANIMITÉ

D'une façon générale nos lecteurs se sont dits très satisfaits des chroniques suivantes: **Fenêtre sur le monde, Dates à retenir, Mensonges de Benoît, Editorial, Opinions libres, Supplément "Ici Radio Canada", Faites vos affaires en français, Histoire de la communauté française d'Edmonton.** Ces chroniques continueront donc à peu près telles qu'elles sont présentement ce qui ne nous empêchera pas, quand la chose sera possible, de veiller à les améliorer. Mentionnons en passant que **Les Mensonges de Benoit** reprendront prochainement, l'auteur de la chronique ayant pris une petite vacance bien méritée. Les **Fenêtres sur le monde** reprendront aussi quand nous aurons terminé la publication du texte **"Il n'est jamais trop tard pour bien faire"** concernant la préparation à la retraite.

À AMÉLIORER

D'autres chroniques, semble-t-il, pourraient être modifiées ou améliorées. Bien qu'elles aient semblé répondre aux attentes de plusieurs, on ne peut parler d'unanimité. Il s'agit de **Qui a dit ça?, Arts et spectacles, les pages régionales, En tant que femmes, Coup d'oeil sur le Sport, Informations religieuses, As-tu 30 secondes?, Ecribus, Page des enfants, Jeu des sept erreurs, les mots croisés, les mots cachés, l'horoscope et les informations agricoles.**

On comprendra qu'il n'est pas facile de faire un journal qui s'adresse à une population très pluraliste dispersée sur toute une province. Certaines pages régionales, par exemple, offrent peu d'intérêt pour une bonne partie de la population urbaine qui n'a jamais vécu dans ces régions, mais elles suscitent un grand intérêt dans ces régions mêmes. Il est sûr aussi que toutes les chroniques ne peuvent répondre à tous les goûts. Certains ne veulent rien savoir du sport; d'autres estiment que les "Mots croisés" constituent un gaspillage d'espace qui pourrait être mieux employée; d'une façon générale, les adultes ne peuvent guère s'intéresser à la page des enfants. Pour sa part, la Direction vise à produire un journal qui puisse intéresser le plus grand nombre possible de gens: hommes et femmes, jeunes et vieux, urbains et ruraux, etc. Néanmoins, les remarques qui nous ont été faites nous invitent à faire les remarques ou changements suivants:

Qui a dit ça?

Cette chronique vise à donner un aperçu très sommaire d'événements d'actualités. A défaut de pouvoir donner un compte-rendu adéquat de ces événements (qu'on peut trouver d'ailleurs dans des journaux quotidiens, ou à la radio ou à la télévision), nous donnons néanmoins une phrase-clé qui peut inspirer une certaine réflexion. Par le passé, cette chronique a traité par exemple de la peine de mort, de l'éducation, de l'avortement, de l'agriculture, de l'économie, du Tiers-Monde, du bilinguisme, etc. Quand nous publierons cette chronique à l'avenir, nous coifferons ces extraits d'un titre, pour en faciliter l'identification.

Arts et spetacles

Nous sommes conscients que cette page n'a pas la qualité que nous souhaiterions trouver. Nous y travaillons.

Pages régionales

Nous invitons les personnes des différentes régions à communiquer avec leurs correspondants respectifs et à leur faire des suggestions. Ne pas oublier que ces personnes travaillent à ces pages dans leurs moments de loisir et qu'il ne leur est pas toujours possible de faire tout ce qu'elles souhaiteraient.

En tant que femmes

Même remarque que pour la page des "Arts et spectacles".

Coup d'oeil sur le Sport

Nous n'avons pas de rédacteur sportif pour s'occuper de ce domaine. C'est une lacune sérieuse, mais nous sommes dans l'impossibilité d'y remédier, du moins pour le moment. Entre temps, nous nous efforçons de donner des nouvelles générales et des commentaires qui semblent appréciés par plusieurs.

Informations religieuses

Cinquante p. 100 des personnes qui ont répondu se disent très satisfaites de cette page. 25 p. 100 souhaitent de l'amélioration. 25 p. 100 n'ont pas d'opinion à ce sujet. Nous soignons déjà cette page de notre mieux et nous continuerons de le faire. Bien qu'il n'y ait pas unanimité sur la méditation **As-tu 30 secondes?**, on semble l'apprécier grandement, de façon générale, et nous en continuerons donc la publication. Quant à **Ecribus**, les avis sont très partagés. Nous en diminuons le format dès cette semaine, mais nous continuerons à publier cette série jusqu'à la fin de juin.

(suite à la page 6)

Parlons impôt

LES DÉDUCTIONS

(DEUXIEME PARTIE)

Q. Si, par exemple, un salarié déménage en 1975, comment détermine-t-il s'il a droit à la déduction pour frais de déménagement? Pouvez-vous, brièvement, nous dire quelles règles sont applicables?

R. La règle la plus importante à se rappeler est que les frais de déménagement peuvent être déduits du revenu si vous quittez votre résidence pour gagner un salaire dans un nouveau lieu de travail au Canada et que votre nouvelle résidence se trouve au moins 25 milles plus près de votre nouveau lieu de travail que ne l'était l'ancienne. Vous devez également vous rappeler que les frais de déménagement peuvent seulement être déduits du revenu gagné au nouveau lieu de travail ou d'entreprise.

Q. Combien peut-on déduire pour les frais de garde d'enfants et faut-il donner des renseignements sur la personne à qui les paiements ont été faits?

R. La mère peut déduire la somme réelle consacrée à la garde d'enfants pourvu que cette déduction n'excède pas: - $500 par enfant ou - $2,000 pour la famille ou - 2/3 du revenu gagné par la mère pendant l'année. Les frais de garde d'enfants ne sont pas déductibles s'ils ont été payés à une personne non-résidente, à une personne déclarée comme personne à charge aux fins de l'impôt par un des parents, où à une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à un des parents par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption. Toute déduction pour les frais de garde d'enfants doit être accompagnée d'un reçu sur lequel sont indiqués le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale de la personne à qui on a fait les paiements.

Q. L'an dernier, j'ai versé $1,500 de pension alimentaire à mon ex-femme. Puis-je en réclamer la totalité dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Il n'y a pas de maximum au montant de pension alimentaire qui peut être déduit. Vous pouvez réclamer le plein montant versé pendant l'année tant que les paiements sont effectués périodiquement pour l'entretien de votre ex-femme et de vos enfants et qu'ils le sont en conformité d'un décret, d'une ordonnance du tribunal ou d'un contrat écrit. S'il y a eu réconciliation avec votre femme avant la fin de l'année, communiquez avec votre bureau de district pour connaître la déduction admise.

Q. Je dois faire 35 milles pour couvrir le trajet entre ma maison et mon lieu d'emploi. Il n'existe pas de service d'autobus. Puis-je demander une déduction pour frais de déplacement dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Non. Les frais de déplacement relatifs au travail ne sont pas déductibles, mais depuis l'année d'imposition 1972 vous pouvez demander une déduction d'emploi de 3 pour cent de votre revenu provenant d'un emploi jusqu'à concurrence de $150 par an.

Q. Lorsque le père et la mère travaillent tous les deux, l'un ou l'autre peut-il réclamer une déduction pour frais de garde d'enfants?

R. Non. Lorsque le père et la mère travaillent tous les deux, seule la mère peut réclamer une déduction pour frais de garde d'enfants.

Q. Une mère peut-elle louer les services de son aîné aux fins de garde d'enfants à domicile?

R. Selon la règle, une mère ne peut pas payer une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à elle ou à son mari par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption.

Q. J'ai été muté dans une autre ville en 1975 et nous avons décidé le louer notre maison au lieu de la vendre. Je crois comprendre que j'ai droit à une déduction pour amortissement sur mon revenu locatif mais sur quel chiffre dois-je me baser pour l'amortissement? Nous avons habité la maison pendant des années et avec les améliorations que nous avons faites, elle vaut beaucoup plus que son prix d'achat.

R. Vous avez droit à une déduction pour amortissement basée sur la juste valeur marchande de votre maison lorsque vous avez commencé à la louer. Cette valeur ne comprend pas la valeur du terrain.

Q. Ma femme travaille à temps partiel dans ma petite épicerie. Puis-je déduire son salaire dans ma déclaration?

R. S'il s'agit d'une entreprise individuelle, vous ne pouvez pas considérer le salaire de votre femme comme dépense.

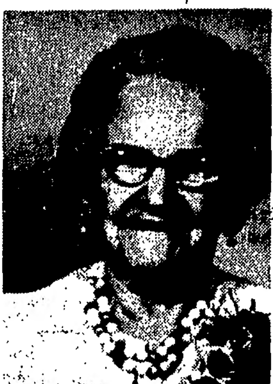
(à suivre la semaine prochaine)

NÉCROLOGIE

Madame Amanda Huot

Une pionnière de l'Ouest, Mme Amanda Huot, est décédée le 4 mars dernier à l'âge de 90 ans, à la suite d'une longue maladie.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Joachim d'Edmonton le 8 mars. C'est le neveu de la disparue, l'abbé Réal Levasseur, curé d'Athabaska, qui a célébré le service, assisté du R.P. Gérard Lassonde, curé de St-Joachim.



Le porte-croix était l'arrière-petit-fils de la défunte, Denis Huot. Les porteurs étaient ses petits-fils: Clément Nadon, Laurier Huot, Fernand Nadon, Hector Huot, Albéric Lemoine et Raymond Huot. L'inhumation eut lieu au cimetière Sainte-Croix.

* * *

Mme Huot est née à Windsor Mills, P.Q. en 1886. En 1909, elle épousait M. Alphonse Huot à St-François Xavier de Brompton, P.Q.

C'est en 1914 qu'ils se rendirent dans l'Ouest pour demeurer d'abord à Morinville, puis à Legal, à Vimy et finalement à Edmonton.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, trois fils et deux filles: Wilfrid et Paul (Edmonton), Léon (Vimy), Mme Laurette Nadon et Mme Régina LaPlante (Edmonton), ainsi que 22 petits-enfants, 52 arrière-petits-enfants, un frère, M. Auguste Levasseur de North Hatley, P.Q., et une soeur, Sr Emilda Levasseur de Newport, Vermont, aux Etats-Unis.

La famille remercie sincèrement les chantres, l'organiste et tous les parents et amis qui ont manifesté leur sympathie par des prières, des offrandes de messe ou d'autres façons.

éditorial

DES ANIMATEURS: UNE SOLUTION À TOUS LES PROBLÈMES?

Ca fait maintenant près de sept ans que le programme d'animation sociale du Secrétariat d'Etat est en marche en Alberta. Au cours de ces années, nous avons reçu (et dépensé...) environ $490,000 pour "animer les Franco-Albertains": dans certains cas, nous avons produit d'excellents résultats; dans d'autres cas, nous avons tout simplement "tâtonné"; ailleurs, nous avons lamentablement échoué.

Les difficultés et les maladresses des débuts peuvent facilement s'expliquer, voire même s'excuser: il fallait apprendre, et cet apprentissage n'était pas facile.

Mais nous ne pouvons plus nous payer le luxe des maladresses, des erreurs et des échecs. Nous devrions maintenant avoir assez d'expérience pour tirer le maximum de profit de ces argents qui sont destinés à des fins bien spécifiques. Le danger existe présentement de vouloir appeler "animateur" toute personne qu'on veut embaucher pour une fonction quelconque soit dans l'A.C.F.A., soit dans la francophonie albertaine en général. Dans certains cas, ce qu'on recherche c'est un(e) secrétaire; dans d'autre cas, c'est un agent d'information, ou un directeur de projet, ou un organisateur, ou un enquêteur, ou un préposé aux communications, et que sais-je encore. La plupart du temps, ces tâches n'ont rien à voir avec l'animation en tant que telle.

Cette situation peut s'expliquer du fait que ceux-là mêmes qui embauchent ces personnes ne connaissent pas très souvent l'ABC de l'animation sociale; il en est de même de ceux qui sont censés diriger l'action des animateurs. Quant aux animateurs eux-mêmes, ils sont exposés au même danger: leur mandat est trop flou; ils ne comprennent pas ce qu'est véritablement la méthode de l'animation sociale et ses techniques.

Il serait donc impérieux que les personnes qui ont la responsabilité de l'animation prennent le temps de comprendre cette méthode de travail, ses implications et les résultats qu'on en peut espérer. Elles devraient s'assurer que les candidats qu'on choisit à ces positions ont tout au moins le potentiel pour travailler avec des groupes et amener ces derniers à une action concrète, définie. L'A.C.F.A. devrait enfin faire en sorte que ces animateurs aient la chance de se perfectionner et de devenir des compétences dans leur travail. Tout cela suppose des critères assez précis, des objectifs provinciaux et régionaux bien définis, des mécanismes de contrôle et d'évaluation, toutes choses qui ne semblent pas exister présentement au sein de notre Association.

Il ne faut pas se le cacher: la situation est délicate et dans certains cas très complexe. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'aller au fond du problème et d'éclairer une situation qui est devenue trop confuse au sein de la population. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les subventions accordées par le Secrétariat d'Etat sont remises dans un but bien précis. Si nous l'oublions, nous risquons de nous attirer de graves ennuis et de la population que nous entendons servir aussi bien que du Secrétariat d'Etat qui est en droit d'exiger des comptes.

Guy Lacombe

dossier

LA PEINE CAPITALE - suite

LA TRADITION JUDÉO-CHRÉTIENNE ET LA PEINE DE MORT

Par Thomas Bilodeau, o.m.i.

Lorsque nous parlons de la tradition judéo-chrétienne, il faut y distinguer au moins trois étapes. 1) La période strictement juive (l'Ancien Testament). 2) La période décrite par le Nouveau Testament (le message chrétien). 3) La chrétienté depuis la mort du dernier évangeliste (ce que l'on ne trouve pas dans la Bible et que l'on appelle la Tradition chrétienne).

L'Ancien Testament

L'Ancien Testament prescrit la peine de mort par la loi du talion: "Vie pour vie, oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied". (1) L'application de cette loi est claire: la société doit infliger au coupable ce qu'il a fait à sa victime. Si quelqu'un tue, la société doit le tuer: vie pour vie.

Mais les livres de l'Ancien Testament prescrivent la peine de mort pour une foule de délits divers. Plusieurs fautes contre la famille appellent la peine capitale. (2)

Dans ce contexte, on a sans doute tort d'invoquer le Décalogue, le 5e commandement en particulier, pour faire dire à la Bible qu'elle est abolitionniste. (3) Trois raisons majeures nous autorisent à faire cette affirmation: 1e - La peine de mort est prescrite comme châtiment à une liste de délits. 2e - Parmi les commandements du Décalogue, il s'en trouve au moins deux dont l'infraction entraîne la peine de mort: a) maudire son père et sa mère, b) l'adultère. (4) 3e - Le sens obvie du 5e commandement, c'est que l'individu n'a pas le droit de prendre la vie du prochain. Que la société par ses chefs mette à mort un criminel, cela semble tout naturel à la mentalité du peuple juif de l'Ancien Testament.

Le Nouveau Testament

Le Nouveau Testament par contre ne prescrit nulle part la peine capitale. Au contraire, le message de Jésus invite à réviser certaines prescriptions de l'Ancien Testament. "Vous avez appris qu'il a été dit: Oeil pour oeil et dent pour dent. Eh bien! moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant... " (5). Il suffit à Jésus de citer ces quelques mots pour que tous ses auditeurs comprennent qu'il s'agit là de la loi du talion, qui commence, nous l'avons vu, par ces paroles: "vie pour vie". Il est difficile de concevoir comment on peut limiter l'intention de Jésus au seul individu. Pour toute fin pratique, Jésus dit: "si quelqu'un te commet une injure, tu n'as pas à la lui remettre." Mais son intervention dit davantage: "si quelqu'un commet l'un des délits prévus par la loi du talion, v.g. un homme brise volontairement le pied du prochain, l'on - pas même la société - ne doit pas lui enlever le pied. C'est aux chefs du peuple, en effet, qu'il revient d'imposer la loi du talion. C'est donc à eux que cette parole s'adresse. Pour ce qui est du cas d'un meurtre, on a du mal à s'imaginer comment celui qui aurait été lésé dans ce droit puisse trouver vengeance de ces propres forces.

Mais le texte le plus révélateur est sans contredit celui rapportant le récit de la femme adultère. (6) Nous savons que l'Ancien Testament prescrit la peine de mort pour la faute d'adultère. (7). L'occasion est solennelle: Jésus est dans le temple et il enseigne. Les personnes qui lui amènent la femme adultère sont les scribes et les Pharisiens, c'est-à-dire les chefs religieux. Ils prennent grand soin de rappeler à Jésus la loi de Moïse: "Moïse nous a prescrit dans la Loi de lapider ces femmes-là."

Jésus ne se place pas sur un plan juridique pour se sortir de cette embûche. Il se situe au niveau de la conscience, au niveau de la relation qu'un chacun entretient avec Dieu. Conforme à son grand commandement d'amour, il fait de chaque individu le critère par lequel il doit faire justice à autrui. "Toi, comment voudrais-tu être traité si tu étais mal pris? " Jésus ne décrète pas de loi, il ne fait pas de casuistique; il invite au pardon. Son invitation s'adresse aussi à la collectivité: "Y aurait-il parmi vous quelqu'un qui n'a nul besoin de pardon? " La réponse est indiquée par le départ gênant, mais combien sage, des plus vieux d'abord; de tous les autres, ensuite.

(à suivre)

---

(1) Deuteronome, 19, 21

(2) Ainsi, maudire son père ou sa mère, l'adultère, l'inceste, l'homosexualité, la bestialité. On relira la liste de ces infractions dans Le Lévitique, 20, 8 à 21.

(3) On trouve les "Dix Commandements" dans deux livres de l'A.T.: l'Exode, 20, 1 à 17 et le Deutéronome, 5, 1 à 21.

(4) Il est important de signaler que certains commandements sont de cette catégorie. Certains interprètes privilégient à tort le Décalogue en ce sens.

(5) Mt. 5, 38

(6) Jn. 8, 2-11

(7) Lv. 20, 10; Dt. 22, 22-24

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388

Opinions libres

Sécularisation effarante?

M. le Rédacteur,

Permettez-moi quelques lignes dans les colonnes du FRANCO. Comme catholique ordinaire, je me demande jusqu'à quel point va continuer la sécularisation effarante des Soeurs de l'Assomption de la région de St-Paul. Nos autrefois vénérables religieuses se sont transformées en mannequins de mode féminine et se promènent à quatre épingles comme de jeunes poupées ayant ainsi succombé aux courants matérialistes de notre époque. Il y a quelques années les Soeurs se distinguaient par le port d'un voile. De nos jours, on les reconnait par leurs perruques et leurs manteaux de fourrure.

Que les Soeurs de l'Assomption s'habillent en civil, mais qu'elles s'y prennent avec modération. Comment respecter nos religieuses devenues mondaines à la folie et savoir en même temps que celles-ci ont déjà prononcé solennellement devant Dieu des voeux de pauvreté. Quelle hypocrisie repoussante et loin d'être à l'avantage de l'Eglise.

Bien à vous,
Emélia Sauveur,
St-Paul

Le bilinguisme à Radio Canada

Monsieur, le rédacteur,

Certains programmes télévisés sur la chaîne de C.B.C. comportent des parties en français, mais on n'entend que l'interprète anglais. Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire à ce sujet, en tant que représentants francophones de notre province?

Si un orateur, tel que notre chef du parti Progressiste-conservateur, se donne la peine de parler en français, pourquoi ne pouvons-nous pas l'entendre en français? Mais non, on nous sert une traduction en anglais.

Il y a bien des gens à Hinton qui ont été fort déçus lorsque cela s'est produit en fin de février, lors de la Convention des Conservateurs.

Sincèrement,

M. et Mme Roger Fontaine
Hinton, Alberta

N.D.L.R. On peut faire parvenir ses commentaires au sujet du réseau anglais de Radio-Canada en s'adressant à M. Dave Adams, Service des relations publiques, C.B.C. Case postale 555 Edmonton, Alberta



Le mot mystère du bureau de poste!!

541-89 st
Edmonton, alta



RETURN TO SENDER
RENVOI À L'EXPÉDITEUR

no such add.

Mme B. Levasseur
9705-115 rue
Edmonton alta

NOTRE SONDAGE...

(suite de la page 3)

Page des enfants

La réponse des petits à devenir membres du club "Tête de cacahuètes" est l'indication la plus claire que nous devons conserver cette page et travailler constamment à son amélioration.

Informations agricoles

Même remarque que pour la page des "Arts et Spectacles".

Mots croisés, etc

Les Mots croisés et les Mots cachés intéressent trop de lecteurs pour que nous en cessions la publication. Ils constituent d'ailleurs, tout au moins, un bon exercice de vocabulaire. Quant à l'horoscope, nous en discontinuons la publication dès cette semaine pour répondre à la demande de la majorité.

Publicité

La publicité est ce qui fait vivre un journal. C'est donc un élément prioritaire dans le contenu du FRANCO. D'une façon générale, nous n'atteignons pas le quota qui couvrirait les dépenses occasionnées par la publication de chacun des numéros du journal. Mais nous y tendons et cela nous oblige parfois à sacrifier certains articles, et même des pages entières pour donner la priorité à cette publicité. Cette semaine, par exemple, nous avons dû sacrifier la page des "Arts et spectacles", une grande partie de la page de Rivière-la-Paix, la page "En tant que femmes", et les Informations agricoles.

Bandes dessinées

Depuis quelques semaines, nous avons commencé la publication d'une bande dessinée, "Les Soeurs Galurin". Nous attendrons les réactions pour décider si nous continuerons cette publication. Nous souhaiterions, comme plusieurs de nos lecteurs, avoir des bandes dessinées en couleurs, mais pour l'instant c'est un luxe que nous ne pouvons nous payer.

CONCLUSION

D'une façon générale, LE FRANCO-ALBERTAIN se veut le "reflet" de la francophonie albertaine. Cet objectif n'est pas facile, compte tenu de nos ressources limitées. Mais nous y tendons. Les critiques les plus sévères nous viennent ordinairement de personnes arrivées depuis peu en Alberta. Parce qu'elles ne connaissent pas le milieu - ou le connaissent trop peu, elles ne peuvent encore s'identifier avec cette francophonie et souhaiteraient davantage que LE FRANCO prenne l'allure du "MONTREAL-MATIN"... On souhaiterait plus de nouvelles sensationnelles, voire plus de "scandales". Mais ce n'est pas le but que poursuit notre journal, et nous ne nous en excusons pas.

Cinq autres élues

EDMONTON (GB) - Le Conseil de Ville d'Edmonton a conclu son projet de l'Année Internationale de la Femme les 9 et 10 mars derniers.

Mme Stéphanie Piaumier pour son grand travail aux "Les Colibris"; Marie Louise Brugeyroux pour son dévouement aux Ecoles Catholiques, section du Français; Suzanne Dalziel pour sa participation active dans la communauté francophone et la fondation de "Voyages Prestige"; Yvette Lacombe Di Giobbi pour son magnifique travail auprès des prisonniers au sein de la "John Howard Society" et Hélène Narayana pour ses réussites dans les médias, ont été honorées publiquement au salon du Conseil de Ville, mardi le 9 mars à 13h.30 pour ensuite recevoir un certificat de mérite à une soirée le 10 mars à 20h.00. Nous sommes très heureux de cet événement. Leur nom et une courte biographie feront partis d'un livre d'anthologie conservé aux archives de la ville d'Edmonton.

Félicitations à ces dames dévouées, qui reflètent leurs capacités extraordinaires et font honneur à toute le francophonie d'Edmonton.

LECTURES PUBLIQUES

YVES THÉRIAULT

le 25 mars
au Collège Universitaire Saint-Jean
Salle 013
20h.

le 26 mars
Département des langues romanes
Edifice des Arts
Université de l'Alberta
Salle 17
16h.30

Entrée libre



FRANCO-RIVIERE-LA-PAIX

Mme Marie-Paule Boulet, Falher Tél : 925-2163

NOUVEAU GÉRANT AU MAGASIN COOPÉRATIF DE FALHER

Depuis la mi-février, le magasin Cooperatif de Falher, a un nouveau gérant, par suite de la démission de M. Léo Casavant.

Tous reconnaîtront sans aucun doute, le travail énorme accompli par ce dernier, depuis un peu plus d'un an.

Sous sa direction, le magasin coopératif a repris son essor, qui, admettons-le, déclinait de plus en plus depuis quelque temps.

Son remplaçant, M. Lucien Jean, nous est arrivé, le 21 juillet 1975, de Burns Lake, Colombie-Britannique. Il était commis-voyageurs pour une compagnie de quincaillerie et voyageait surtout dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Il est marié et père de trois enfants.

Le 28 février dernier, une fête surprise avait été organisée au Centre Notre-Dame de la Paix, en l'honneur de M. Léo Casavant. Les employés et les directeurs, accompagnés de leurs conjoints, assistaient à cette rencontre.



M. Lucien Jean - nouveau gérant du Magasin Coopératif de Falher.

Nous souhaitons à Léo tous les succès possibles dans sa nouvelle entreprise; il est tout de même réconfortant de savoir qu'il demeurera dans la région.

A son successeur, Lucien, nous souhaitons également bon succès et surtout du courage.



Mlle Blanche Demers (à gauche) - présentait au nom des employés un cadeau d'adieu à M. Léo Casavant. A droite: Mme Casavant.

NÉCROLOGIE

C'est avec regret que nous apprenions le décès de M. Eugène Bisson, le 24 février dernier.

Né à St-François de Beauceville, Cté de Beauce, le 15 juillet 1907, M. Bisson arrivait dans la région en 1943. Depuis plusieurs années, il était employé de la compagnie CCIL à Falher.

Il laisse dans le deuil, 2 frères: M. René Bisson de Montréal; M. Louis Bisson de St-Simon-les-Mines, Cté de Beauce; 1 soeur, Mme Thérèse Gilbert de St-Benjamin, Cté de Beauce; 1 belle-soeur, Mme Yvonne Bisson de Falher.

Le service funèbre eut lieu en l'église Ste-Anne de Falher, le 28

(suite page 20)



FRANCO - ST - PAUL

Mme Thérèse Albert, St -Paul
Tél : 645-4528



Sur cette photo : M. Michel Dargis, M. et Mme Gerry Desaulniers

Caisse populaire de St-Paul:
37e Assemblée annuelle

La 37e assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Paul a eu lieu, samedi le 6 mars à l'Ecole Régionale. En l'absence du président, M. Laval Pelchat, cette réunion fut présidée par M. Michel Dargis.

La Caisse avec un actif d'au-delà de $8 millions, apporte une contribution énorme au développement économique de la région.

Entre autres points importants, le rapport indique que: il y a une moyenne de deux nouveaux comptes ouverts par journée d'ouvrage; la caisse offre le service de prêts pour amélioration de terme (F.I.L.) qui permet aux fermiers de négocier toutes leurs affaires à la Caisse; la caisse a acheté du terrain dans les limites du village et une partie de ce terrain sera développé en habitations coopératives; en avril, une enseigne sera installée, louée de "Neon Sign" avec d'énormes chiffres indiquant l'heure et la température en degrés Celsius ; la caisse a ouvert un bureau à Mallaig afin de donner aux membres de cette région un service hebdomadaire plus accessible.

Félicitations au personnel et aux directeurs.

CERCLE DRAMATIQUE

Le Cercle Dramatique de St-Paul présente LA MARRAINE DE CHARLEY, comédie en 3 actes, au théâtre de l'Ecole Régionale, jeudi le 25, samedi le 27 et dimanche le 28 mars à 8h.00 p.m. (20 heures).

François Hébert, nous vient de St-Vincent et il interprétera le rôle d'un jeune étudiant universitaire. Suzelle interprétera Miss Ellen; Ghislain, l'ami de Jack (François Hébert), celui de Charley et M. l'Abbé Marcel Croteau celui du Colonel, père de Jack. Ne manquez pas cette intéressante comédie.

Les autres personnages sont Laurier Joly, Marcel Landry, Irène Levasseur, Monique Lanteigne, René Généreux et Joanne Grondin.

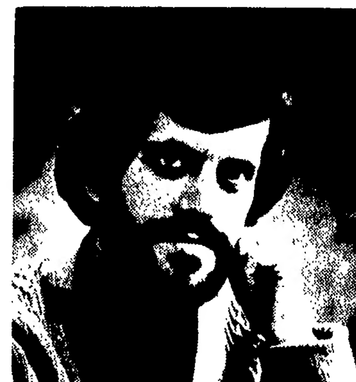
Les billets sont en vente à Carda, à la Caisse Populaire, à la Coop ou au bureau de Jules Van Brabant. Adultes: $2.00, étudiants: $1.00 et enfants en bas de 12 ans: .50c.



Mlle Suzelle Larochelle



L'Abbé Marcel Croteau



M. Ghislain Bergeron



M. François Hébert

ANNONCES IMPORTANTES!

DÉVELOPPEMENT ET PAIX:

Le 23 mars, à la salle paroissiale de St-Vincent à 8h.30 p.m. aura lieu une causerie avec le Père Stan Fernando, o.m.i. Né au Sri Lanka, il est le fondateur du centre d'études sur le développement en Asie, et membre du Fonds Asie auquel collabore Développement et Paix. Cette session sera en français seulement. Les deux autres sessions auront lieu au théâtre de l'Ecole Régionale (en anglais), mardi soir, le 23 mars de 6h.30 - 8h.00 p.m. et mercredi, le 24 mars de 12h.45 p.m. à 2h.00 p.m. Tous sont bienvenus!

Le 24 mars, journée de prière à la cathédrale. "Devant la gravité des problèmes d'injustice et d'inégalité dans la répartition des biens de la terre, la conscience de tout homme de bonne volonté se trouve sérieusement interpelée". Cette journée de prière sera une occasion pour nous les chrétiens de demander avec instance au Père de toute lumière de nous accorder la grâce de nous engager à bâtir un monde meilleur dans

(suite page 20)

40e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

M. et Mme Jubinville ont célébré leur 40e anniversaire de mariage le 25 janvier en Floride! Lors de leur retour, la famille a voulu organiser une fête bien spéciale! C'est à la cathédrale de St-Paul, le 21 février que Léo et Antoinette ont renouvelé leur promesse de mariage en la présence de leurs 5 enfants, Henri, Hector, Rita, Allain et Louis, accompagnés de leurs épouses et époux, ainsi que d'autres parents de la famille.

Le Révérend Père Alain Gendre (de Slave Lake) a célébré la messe. Le Père Gendre est l'oncle de Louise Jubinville. Mme Gertrude Larochelle et l'Abbé Croteau ont interprété plusieurs beaux chants appropriés à l'occasion.

M. et Mme Jubinville sont tous deux natifs de Lowell, Massachusetts. Les parents de Léo sont arrivés au Canada en 1911, dans la région de Trochu, à Lausana; et ceux d'Antoinette en 1928, mais y sont demeurés deux ans seulement. Pendant ces deux années Léo et Antoinette ont fait connaissance et 6 ans plus tard, en 1936, le mariage eut lieu à Lowell.

C'est seulement dix ans après, en 1946, que Léo et Antoinette sont venus s'installer à St-Paul.



M. et Mme Jubinville entourés de leurs enfants.

BONNE FÊTE ET LONGUE VIE!



Mme Marie Clermont, M. Henry Plamondon, M. Zénon Joly et Mme Lucie Joly

Bonne fête et longue vie! à Mme Marie Clermont, 83 ans; M. Henry Plamondon, 75 ans; M. Zenon Joly, 76 ans; et Mme Lucie Joly, 78 ans.

C'est bien extraordinaire de vouloir faire des heureux! de semer la joie! Ça c'est le projet de deux personnes supportées par bien d'autres! Il s'agit de Sr Amanda Héroux et Mme Ger-

(suite page 20)

ST-PAUL

Saviez-vous que...

...La réunion annuelle du district scolaire numéro 2228 aura lieu le 22 mars, à l'école Racette, à 8h.00 p.m. et celle du District scolaire régional numéro 1, aura lieu le 23 à 7h.00 p.m. à l'Ecole Régionale, classe 61.

...Il y aura un Bingo à Lafond, le 21 mars.

... M. Marcel Brousseau était le gagnant du concours de barbe, à l'occasion des Jeux d'Hiver organisés à St-Paul tout dernièrement.

... Marcel Jacques devra marcher avec des béquilles pour un mois ou deux! Il vient de subir une opération au genou. Bonne chance, Marcel!

... On cherche un "beau nom" pour le groupe de danse folklorique de St-Paul. Ce groupe vient de recevoir la nouvelle qu'il représentera le Canada au 14e festival des Pyrénées en France, cet été. C'est un honneur pour St-Paul. Félicitations aux responsables et aux danseurs! Soumettez un nom tout de suite. S'il est choisi, vous gagnez $10.00.

... Et saviez-vous que Léo Van Brabant et Suzelle Larochelle, avec nos danseurs de St-Paul, les grands et les moyens (d'âge 9-12) étaient à Edmonton, dimanche le 7, à l'occasion de la Journée Canadienne Française au Musée Provincial. Ils étaient accompagnés de Monique Faucher et Rhéa Labrie - qui ont dansé la gigue. Tout ce travail apporte tout de même, bien des récompenses!

RELIGION RELIGION Religion RELIGION

LES DANGERS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE

Par le père Eméric Drouin

Oui, on nous accuse d'élitisme. Certains membres du Renouveau souffrent parfois de ce bobo parce qu'ils manquent de sagesse mais surtout d'instruction théologique, mais ce n'est absolument pas la position prise par les dirigeants.

Sont mordus d'élitisme ceux qui croient et disent que seuls les participants du Renouveau sont chrétiens pur sang, qu'eux seuls ont toute la vérité, qu'eux seuls ont une chance réelle de bonheur éternel, qu'eux seuls peuvent expliquer la Bible sans coup férir. Non, absolument non! Ce n'est pas tout le monde qui puisse et qui doive appartenir au Renouveau, car le Saint-Esprit se sert de l'Eglise comme telle, de d'autres groupements et d'individus sans lien avec aucune organisation pour faire son travail. Il se sert tout aussi bien des événements quotidiens, des créatures non-raisonables et même des pierres s'il le veut que des humains. Il est libre et entend le demeurer.

Oui, on nous accuse d'être des émotionnels, de souffrir d'émotionalisme. Je réponds à cela que nous nous efforçons toujours d'éviter l'émotionalisme qui est un manque de contrôle de nos émotions, mais nous refusons d'étouffer les émotions. Ces dernières ont été "patentées" par le Créateur et tout ce qu'Il fait est bon. Ce qu'il nous demande c'est que nous n'en soyions pas les victimes mais que nous apprenions à les diriger avec notre raison. Jésus lui-même a agit de la façon. Il n'a pas eu peur de les laisser transparaître dans sa vie et dans ses relations avec les humains et même avec Son Père. Pourquoi alors serait-ce si mauvais pour nous? C'est curieux de voir comment les gens, et peut-être bien de mes lecteurs, se montrent fort émotionnels dans leur vie d'amour humain et quand ils participent à quelque sport et surtout quand ils assistent à une joute de football ou de hockey, soit dans un stade, soit devant leur appareil de télévision. Par contre, ces mêmes personnes, lorsqu'elles touchent le domaine de la religion et de la prière semblent dire à Dieu, "Oup, Seigneur, pas trop vite là, venez vous réfugier dans le congélateur ou au moins dans le frigidaire avec moi. C'est seulement alors que je vous parlerai ou vous écouterai." Est-ce raisonable?

On nous accuse de nous exposer à de multiples dangers. Dangers, oui, il y en a comme d'ailleurs dans tout groupement où s'affairent les humains. Il en existe pour les individus isolés aussi. A quiconque me mentionne cet écueil, je demande de m'énumérer ces dangers. Le plus fécond en idées ne se rend jamais au-delà de trois ou quatre. Eh bien! voici que moi j'ai composé un document qui en énumère et explique trente-deux! Effarant cela? Pas du tout. Là où il existe des humains, là il y a possibilité d'erreurs et de bêtises. Cependant, si je compare les dangers à des mines explosives cachées par des militaires durant un conflit pour faire sauter des ennemis, existe-t-il probabilité que ceux qui les ont enfouies dans le sol aillent voir Saint Pierre? Non, car ils savent où les mines sont placées. Donc, mon but en écrivant au sujet des dangers pour le Renouveau c'était justement pour indiquer aux participants où éviter de "placer les pieds", ou, plus simplement, comment suivre la bonne voie.

Afin de mieux garantir la connaissance de la vraie doctrine catholique et tenir les gens tournés dans la bonne direction vis-à-vis de l'Eglise, de l'authentique vie spirituelle, et de l'interprétation de la Bible, deux prêtres donnent des instructions à chaque réunion de cellule qui a lieu tout près d'ici chaque mardi soir. En plus, l'un d'entre eux, qui a la réputation d'avoir les pieds solidement ancrés sur le plancher, est l'animateur d'une instruction offerte aux réunions hebdomadaires générales dans la salle paroissiale de la cathédrale. Y sont instructeurs avec lui sept autres personnes dont deux autres prêtres. Ces enseignements touchent, bien sûr, les dons charismatiques de service ou qui se voient, tels les langues, les guérisons, la prophétie, et ainsi de suite, mais ils portent surtout et avant tout sur les dons charismatiques de base ou de sanctification, sur la théologie des sacrements, des vertus, des béatitudes, des fruits du Saint-Esprit, des commandements, de la dévotion à la Ste-Vierge, de la vie ascétique et mystique, de l'étude de la Bible, et ainsi de suite. Un archevêque et dix prêtres sont du Renouveau dans notre archidiocèse présentement.

Les gens s'adressent de plus en plus souvent aux prêtres membres du Renouveau pour le sacrement de réconciliation - ci-devant nommé "confession" - selon la nouvelle formule qui lui donne une atmosphère très positive, non seulement de guérison mais surtout de progrès dans la vie spirituelle. Ils viennent encore pour de la direction religieuse, psychologique, chrétienne. Les adultes et les jeunes apprennent de nouveau l'importance primordiale de la Messe et de la Communion, non pas seulement hebdomadaire mais quotidienne. Les jeunes n'ont plus peur de se faire apôtres parmi les leurs; ils ne craignent plus de vivre leur foi et d'en parler aux autres. Cela fait chaud au coeur d'être témoin de leur épanouissement dans une société où trop d'adultes les scandalisent par leur existence mensongère centrée sur l'égoïsme et l'engouement maladif pour les biens matériels.

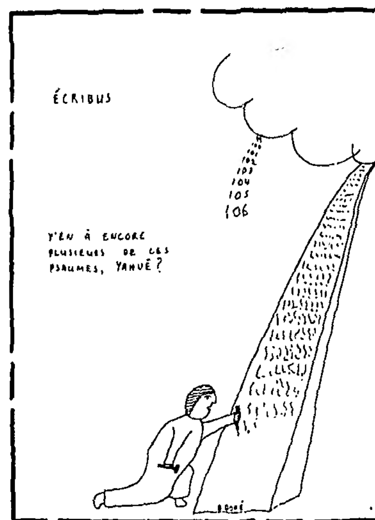
As-tu trente secondes

Le jus d'orange

Seigneur,

Tu veux que les hommes soient solidaires! Ce matin j'ai bu un verre de jus d'orange. C'est tout de même merveilleux! Un seul verre de jus d'orange sur ma table représente le travail de milliers d'hommes. Des oranges à entretenir... des oranges à cueillir... du bois pour l'empaquetage, des bateaux pour le transport.. des débardeurs... des réfrigérateurs... des machines pour écraser... du sucre... des mineurs pour extraire le métal pour les boîtes... des dessinateurs pour la réclame, des camions pour le transport au magasin... des hommes qui font les étalages au magasin... des vendeuses. Mon jus d'orange m'arrive après la manipulation de centaines d'hommes. Il est de même pour tout ce que j'achète. Les hommes ne sont peut être pas complètement unis dans notre civilisation moderne... mais je n'ai qu'à réfléchir pour me rendre compte que je ne peux plus me passer du travail d'un seul d'entre eux. Tout ce que je fais sert aux autres... tout ce que les autres font me sert. La solidarité humaine n'est pas toujours évidente, mais il est des endroits où c'est clair... Seigneur, merci pour le travail de tous ces hommes.

André Deguire, ptre.



LES ÉVÊQUES CATHOLIQUES FAVORISENT L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

(CCC) - Ottawa - Les membres du Conseil d'Administration de la Conférence Catholique Canadienne (C.C.C.) ont approuvé une résolution favorable à l'abolition de la peine de mort au Canada et demandé en même temps au gouvernement du pays de procéder aux justes réformes réclamées pour notre système pénitentiaire et dans tout le domaine de la justice.

C'est au cours de leur réunion régulière de février que les membres du Conseil d'Administration, regroupant des évêques venant de tous les coins du pays (dix francophones et dix anglophones), ont voté en faveur de la résolution.

Voici le texte intégral de la proposition:

"Le Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne se déclare favorable à l'abolition de la peine de mort, au Canada, et en même temps demande au gouvernement d'opérer, de façon urgente, les justes réformes réclamées pour notre système pénitentiaire et dans tout le domaine de la justice".

"C'est à cause d'un sens profond du respect de la vie que les évêques ont appuyé la résolution", a déclaré Mgr. G. Emmett Carter, évêque de London, Ontario, et président de la C.C.C. "Une société qui respecte le droit à la vie au point de ne pas vouloir recourir à la peine de mort pour se protéger crée ainsi une atmosphère favorable au respect des autres droits de la personne. De plus, la violence engendre la violence et la peine de mort est une mesure violente; enfin, l'esprit de l'Evangile incline à favoriser des mesures qui expriment la clémence et la miséricorde", a conclu Mgr Carter.

Rejoignant les grandes orientations de leur déclarations précédentes (1960 et 1973), cette prise de position des évêques ne nie pas à l'Etat le droit d'imposer la peine capitale si les circonstances l'exigeaient; elle n'entend pas lier chaque chrétien dans son opinion personnelle sur ce sujet; mais elle affirme clairement la position de l'organisme représentatif des cent vingt évêques catholiques du pays.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres de la sécurité familiale

VENDREDI, le 19 mars

Gérard CHOUINARD, Peace River
Mlle Monique M. DE MOISSAC, Edmonton
Roland LAVOIE, Girouxville
Adorius RICHER, St-Paul

SAMEDI, le 20 mars

René LAMBERT, Nampa
Wilfrid LAROSE, Legal
Romuald PARKER, Falher
Arthur J. M. SEVIGNY, Edmonton
Lucien C. TARDIF, Nampa

DIMANCHE, le 21 mars

Roland BACQUE, Therien
Mme Elianne BOULIANNE, St-Paul
Mme Violaine CORBIN, Grande Prairie
Me Louis DESROCHERS, Edmonton
Gérard Marcel DUFOUR, Spirit River
Léo B. GAUDET, Fort McMurray
Mlle Diane LEGAULT, St-Albert
Jean-Paul VINCENT, Sherwood Park

LUNDI, le 22 mars

Mme Marthe DUCHARME, Bonnyville
Dr Werner Bernhard SCHULZE, Edmonton
Mme Pauline ST-PIERRE, Falher
Soeur Alice TROTTIER, f.j., Edmonton

MARDI, le 23 mars

Dr Georges BOSNYAK, St-Paul
Lucien CHENARD, Tangente
Roger FONTAIN, Hinton
Lucien J. M. GARANT, Donnelly
Mme Fernande LEFEBVRE, St-Paul

MERCREDI, le 24 mars

Denis CROTEAU, Fort Kent
Gilles CROTEAU, Bonnyville
Roméo GENEREUX, Bonnyville
Raymond LEBLANC, St-Albert
J. Armand OUELLETTE, Bonnyville

JEUDI, le 25 mars

Raymond M. ARCAND, Donnelly
Roger BRUNEAU, Falher
Honorable Juge André M. DECHENE, Edmonton
Emile J.E. LABBE, Edmonton
Donald J. LETOURNEAU, Edmonton
Arthur L'HEUREUX, Legal

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 20 au 26 mars 1976



Les Beaux Dimanches

Le Pavillon des cancéreux
les 21 et 28, 20 h 30

Du clandestin à la télévision

Une émission d'une rare intensité dramatique, **le Pavillon des cancéreux**, est présentée en deux parties aux **Beaux Dimanches**, les 21 et 28 mars à 20 h 30. S. Lowitz, O. Vontogni, A. Romer, R. Grosser et D. Borshe forment la distribution. Heinz Shirk a conçu cette adaptation du célèbre roman d'Alexandre I. Soljénitsyne.

Oleg, après avoir marché toute la nuit, arrive épuisé à la porte d'un petit hôpital de Sibérie. Jusque-là détenu dans un camp de travail comme «relégué», il est relâché pour aller faire traiter une tumeur maligne. Il doit insister pour être admis. Il fait alors la connaissance de ses compagnons de chambre, tous atteints du même mal.

Oleg découvre un monde angoissé mais solidaire dans la souffrance. Une gênante promiscuité assombrit son arrivée. L'entrée de Paul Nikolaïevitch Roussanov vient troubler la chambrée. Fonctionnaire du gouvernement, spécialiste des interrogatoires, ce dernier jouit de bien des privilèges. Il leur exprime son plus profond mépris. Seule la fierté d'Oleg le domine.

Un monde cruel se dévoile à nous. Le corps médical de l'hôpital se voit dans l'obligation de libérer les lits des incurables à cause d'un manque de fonds et de personnel. Le désintéressement de Moscou pour un petit hôpital de Sibérie est bien souligné... Un congé soudain accordé à un compagnon d'Oleg suit cette décision. La conversation est l'unique plaisir permis aux hospitalisés. Présidée par Oleg, une sévère critique du système soviétique s'échafaude. Ils racontent chacun à leur tour le récit des injustices commises à leur égard. Ils témoignent des erreurs militaires de Staline qui coûtèrent la vie à combien d'entre eux. Oleg, entre-temps, fait plus ample connaissance avec Zoé, étudiante en médecine, qui n'est pas insensible à ses avances. Les visites des médecins ponctuent les discussions des patients. L'état réel des malades est soigneusement tenu secret. Un code permet au médecin, par exemple, de discuter librement de la mort prochaine de son patient sans qu'il s'aperçoive de rien. Oleg, lui, n'est pas dupe et exige de Zoé la vérité sur son cas. Un événement vient troubler tout le groupe: Ephrem, dont l'état empire, demande avec insistance son congé. Il a choisi de mourir rapidement mais heureux près des siens, plutôt que d'agoniser seul et lentement à l'hôpital. On demande alors à Oleg de succéder à Ephrem comme responsable de la chambre. Il refuse par principe et en profite pour condamner ouvertement tout abus de pouvoir.

Petit à petit d'autres personnages s'ajoutent à l'histoire. La fille de Paul Roussanov rend visite à son père. Etudiante en littérature, elle tient des propos qui choquent Oleg, surtout quand elle affirme qu'une certaine objectivité doit dominer la sincérité. Et cette vie, toujours frôlée par la mort, se poursuit à l'hôpital. La liaison entre Zoé et Oleg se resserre. Ils rêvent de jours heureux et réussissent malgré tout à obtenir une certaine intimité. Mais les racontars trahissent cruellement leur secret et leur amour devient invivable. Le cauchemar s'amplifie pour certains mais pour d'autres, il s'estompe. Paul Roussanov est maintenant guéri. Sa famille vient le chercher avec une nouvelle voiture. Il retrouve son foyer dans la joie. Depuis un certain temps, des rumeurs courent au sujet d'une éminente amnistie accordée aux relégués. Oleg reprend espoir, son état s'améliore, puis c'est la guérison. Sans regret, il retrouve le chemin de son village. Il est maintenant libre et guéri.



Oleg serait-il Soljénitsyne lui-même? Sa biographie se rapproche étrangement de la vie de son héros. L'écrivain est condamné, à la fin de la guerre 1939-1945, à huit ans de travaux forcés pour avoir écrit à un ami des appréciations peu flatteuses à l'égard de Staline. Soljénitsyne raconte: «Ce n'était pas là une mesure qui me visait particulièrement, mais une pratique courante à l'époque. Je vécus donc en exil de mars 1953 (le 5, jour de la mort officielle de Staline, je franchis pour la première fois sans escorte l'enceinte du camp) à juin 1956. Le cancer avait rapidement progressé et, à la fin de 1953, je me trouvais déjà aux frontières de la mort: empoisonné par la tumeur, je ne pouvais ni manger ni dormir. On m'accorda néanmoins le droit d'aller suivre un traitement à Tachkent, dans un hôpital — Le Pavillon des cancéreux, la Main droite — où je guéris au cours de l'année 1954».

Cette adaptation allemande de l'oeuvre de Soljénitsyne ne suit pas exactement la progression du roman. Ceux qui ont déjà lu **le Pavillon des cancéreux** pourront remarquer, par contre, que l'essentiel y est fidèlement respecté. Une mise en scène sobre permet au message de s'incarner clairement. L'atmosphère traduite par le film est semblable à celle du livre. Rien n'est dit pour rien. Chaque allusion, chaque expression, chaque remarque est lourde de signification. Une interprétation sincère exprime parfaitement la profondeur de la pensée de Soljénitsyne. Ces émissions arrivent fort à propos, au moment où des fuites prouvent l'existence de tels camps de travail en URSS. Le film, en plus, nous pousse certainement à lire les oeuvres de cet être extraordinaire: Alexandre I. Soljénitsyne.

Il est de ceux qui firent écrire à André Malraux: «Le fait de dire non avec les mains nues est une des choses qui agissent le plus mystérieusement et le plus profondément sur le coeur des hommes».

Philippe Leduc

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'éducation physique scolaire stagne. Participation de Paule.

10h00 YOU-HOU
«L'Oreille».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Trompe-l'Oeil: Futaie: «L'Exposition agricole». Chanson: «Swing la bacaise dans l'coin soin soin». Cétacé: «Le Coffre à musique». «La Famille Caron». Dessin-minute: «Lion». «La Plante verte qui vivait de beaucoup d'amour». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Dermatologie», avec le docteur Trépanier.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Nikos Velonis, représentant touristique de la Grèce, apporte à Juliette trois recettes: une salade de concombre, une salade d'aubergine et une salade aux oeufs de poisson.

11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Animaux des ténèbres». Faune des cavernes et des grottes: insectes, reptiles, poissons.

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«L'Enfant des mines d'or».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Showbizz». Invité: Claude Garden. Réal.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Femmes de Lartigue». Henri Lartigue, photographe français, vient de publier un livre de photographies uniquement consacré aux femmes. — Germaine Beaumont, écrivain français, juré du Goncourt, vient de publier son dernier roman: «Un chien dans l'arbre». Martine de Barsy l'a rencontrée à Paris. — L'Eros universel des alchimistes, avec Robert Marteau. Réal.: Yvette Pard.

14h30 CINÉMA ●
Tocsin. Drame réalisé par Luigi Zampa, avec Gina Lollobrigida, Yvonne Samson et Eduardo de Filippo. Une prostituée a réussi à amasser un petit magot pendant l'occupation américaine en Italie. N'ayant pas confiance en la sécurité des banques, elle expédiait ses gains au curé de son village. Après la guerre, elle veut récupérer ses économies et recommencer une vie honorable; mais le curé est décédé et son remplaçant a utilisé l'argent... pour la fondation d'un asile pour enfants naturels (It.).

16h00 BOBINO

16h30 LA FRICASSÉE
Sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier et Claude Maher. «Sur Ginette et le mystère du fantôme». «Le Record». «Le Champion de l'habit». «Guillaume quisétout». «Les Deux Pêcheurs et le froid». «Catherinette la touche» et «Les Hommes forts». Réal.: André Bousquet.

17h00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
«Fantastique île de Pâques»: Découverte de l'île (2e). Au terme du voyage, l'équipe accoste à l'île de Pâques: un pays sans arbres, balayé par le vent violent de l'Antarctique, des chevaux sauvages galopant dans les déserts de laves, des centaines de cavernes et puis le grand silence des géants de pierre. Narrateur: Pierre Valcour. Prod.: Explo-Mundo.

18h00 CE SOIR

18h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «La France» **(dernière de 4).**

19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, Christiane Tremblay, Jean-Claude Labrecque et Ghislaine Marsot. Réal.: Suzanne Mercure et Karl Parent.

20h00 CINEMA
"Le masque arraché"

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA CANADIEN
Mon oncle Antoine. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Claude Jutra, avec Jean Duceppe, Jacques Gagnon et Olivette Thibault. Dans un village minier des Cantons de l'Est, le jeune Benoît fait son apprentissage de la vie. Une veille de Noël, l'année de ses quinze ans, se révèle particulièrement fertile en expériences alors qu'il donne un coup de main au magasin général de son oncle Antoine. Il accompagne celui-ci, qui est aussi croque-mort du village, dans une randonnée en traîneau pour aller chercher le corps d'un enfant mort dans la journée (71).

JEUDI
le 25 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«La Ferme».

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille et abdomen». Une recommandation intéressante au sujet de l'alimentation. Participation de Marie-Anne.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Emission placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «La Lettre V».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Brindille: «Les Flocons de sucre». Film: «La Lettre A». Alice et Narcisse: «La Grippe». Dessin-minute: «Trompe-l'Oeil». «Robinson». Chanson: «Le Rêve de petit tapis». Panoplie: «Le Savon à laver la vaisselle». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. «Bricolage», avec Jacline Gratton. «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquette.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Le Père Ambroise prépare un poulet antillais.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«Cheval de bois». «Le Chéri de ces dames». «Extra lucide». «Un déjeuner mouvementé».

12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU
«Mort ou vif».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Information». Invités: Louise Kevy et Véronique Béliveau. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Des femmes dans l'édition». Pourquoi des femmes ont-elles décidé de se lancer dans l'édition? Choix? Intérêt personnel? besoin de recherche et d'orientation nouvelle? Recherche: France L'Abbé. Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA ●
Certains l'aiment froide. Comédie réalisée par Jean Bastia, avec Louis de Funès, Jean Richard et Francis Blanche. Le testament d'un vieil original stipule que sa fortune ira à celui de ses descendants qui souffrira d'une maladie incurable. C'est alors la course à l'héritage... et aux maladies incurables (Fr. 59).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
Avec Gilles Renaud, Monique Mercure, Claude Gai, Gilbert Sicotte, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Chartrand, Han Masson, Anne Caron, Louis Dallaire et Marc Favreau. «Le Cowboy agriculteur». Le cowboy raconte l'aventure étrange de sa visite au journal. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 LASSIE
«La Poursuite». Sur les pistes enneigées de Rocky Mountain, Lassie et le garde forestier enseignent à deux jeunes motoneigistes, qui poursuivaient un daim jusqu'à son épuisement complet, le respect de la faune.

17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«L'Asie mineure».

18h00 CE SOIR

19h00 GENIES EN HERBE

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h00 LES GRANDS FILMS
Quelques messieurs trop tranquilles. Comédie policière réalisée par Georges Lautner, avec Jean Lefebvre, Michel Galabru, Charles Southwood, André Pousse et Renée Saint-Cyr. Un groupe de hippies s'installent sur un terrain appartenant à la châtelaine d'un village. Un jour, le majordome du château est trouvé mort assassiné et les hippies sont soupçonnés par la police. Le cabaretier et le chef des hippies mènent une enquête (Fr. 72).

22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «Le Bon Djeu est bon». Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 BONEY
Avec James Laurenson. «La Prédiction». Un vieil astrologue meurt à l'heure précise qu'il avait prévue. La disparition de son testament provoque la méfiance de Boney **(dernière).**

24h00 CINÉMA ●
Les Jeunes Loups. Drame psychologique réalisé par Marcel Carné, avec Christian Hay, Haydée Politoff et Yves Beneyton. Une jeune Niçoise suit à Paris un garçon séduisant qui se dit photographe. Il se révèle bientôt n'être qu'un arriviste, prêt à beaucoup de compromissions. Entre-temps, la jeune fille a fait la connaissance d'un jeune bourgeois qui joue au hippie (Fr.-It. 67).

VENDREDI
le 26 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES ORALIENS
«Le Souper d'adieu».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La fatigue dans vos muscles. Participation de Donald Labbé.

10h00 CLAK
«Beaucoup-peu-pas du tout».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Au soleil, les enfants sont heureux».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Services gouvernementaux fédéraux»: le crédit agricole.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Catherine Michel, speakerine à la SSR, prépare la fricassée genevoise, sorte de civet de porc.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«La Vie des oiseaux aquatiques». Les biologistes étudient le comportement des oiseaux aquatiques et s'appliquent à assurer leur survivance. Le cinéaste-naturaliste Dan Gibson a filmé une année de vie de ces oiseaux.

12h00 MINI-FÉE
«La Princesse Kaguya».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Poésie canadienne». Invités: Monique Rousseau, Aglaé et Sylvain Lelièvre. Réal.: Pierre Day.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Marcelle Trépanier, maire de Valleyfield. Son rôle en tant que maire et son rôle familial. Recherche: Nicole Rainville. — Les CLSC, face aux personnes âgées. Recherche et entrevue: France Nadeau. — Le dossier scolaire cumulatif, avec des représentants de la CEC et du ministère de l'Education et des parents. Recherche: Nadia Ghalem. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA ●
Les Oliviers de la justice. Drame réalisé par James Blue, avec Pierre Prothon, Jean Pellegri et Marie Decaitre. Un homme revient en Algérie pour y revoir son père malade. Il apprend que ses compagnons de jeu se trouvent maintenant dans le camp des rebelles (Fr. 62).

16h00 BOBINO

16h30 LA RIBOULDINGUE
«La Saison des citrouilles».

17h00 DAKTARI
«Le Retour du léopard-fantôme».

18h00 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «La Volonté de vaincre».

20h30 HORS SÉRIE
Lucien Leuwen. D'après le roman de Stendhal. Adaptation et dialogues: Jean Aurenche, Pierre Bost et Claude Autant-Lara. Réal.: Claude Autant-Lara. Coproduction franco-italo-suisse-belge. Interprètes: Bruno Garcin, Nicole Jamet, Antonella Lualdi, Jean Martinelli, Jacques Monod, Mary Marquet, Marcelle Arnold et Nicole Maurey. **1er de 7:** En 1832 sous le régime de Louis-Philippe d'Orléans. Lucien Leuwen, fils d'un riche banquier, s'est fait chasser de Polytechnique pour ses opinions républicaines. Son père le fait nommer dans un régiment de lanciers, à Nancy. Lucien cherche à fréquenter les salons aristocratiques très fermés de Nancy, car il a aperçu une jeune aristocrate, Bathilde de Chastelier.

21h30 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Recherches: Bernard Houde et Jean-Marc Fleury. Conseiller: Fernand Seguin. Documentaliste-recherchiste: Solange Gagnon. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

22h00 DOSSIER
«Les Transports au Canada» **(1re de 4).** Evolution des principaux modes de transport canadiens et témoignages de spécialistes et de représentants de sociétés publiques ou privées. «Voyageurs... en voiture». Le rôle de chacun des moyens mis à la disposition des passagers. Textes et interviews: Jacques Ouvrard. Réal.: Georges Francon.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
"Le rapace". Aventures, réalisation de José Giovanni avec Lino Ventura, Rose Furman et Xavier Marc. (fr.It.Mex.) Vera-Cruz 1938. Un tueur à gages touche une forte somme pour assassiner le président, dictateur et tyran du peuple.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **SPORTS-DIMANCHE**
23h00 **CINÉ-CLUB**
Le Chagrin et la pitié: l'Effondrement (1re de 2). Documentaire réalisé par Marcel Ophuls. A l'aide d'interviews et de bandes d'actualités, le film fait revivre la période de l'occupation allemande en France. Témoignages de Pierre Mendès-France, de Sir Anthony Eden, de Jacques Duclos, du général Spears, de Georges Bidault, de Louis Grave, agriculteur déporté sur dénonciation d'un voisin, et de Christian de Mazière, ancien officier au service des Allemands (Fr.-germano-suisse 69).

LUNDI
le 22 mars

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h30 **LES ORALIENS**
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Prod.: Radio-Québec. «En camping».
9h45 **EN MOUVEMENT**
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Une condition physique en héritage. Participation de Paule.
10h00 **DU SOLEIL À 5 CENTS**
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.
10h15 **AU JARDIN DE PIERROT**
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Les Trottoirs».
10h30 **CONSEIL-EXPRESS**
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. «Droit». Me Gilles Trudel parle des saisies. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Abel Banquet prépare des mignonnettes de veau.
11h30 **NOÊLE AUX QUATRE VENTS ●**
Feuilleton de Dominique Saint-Alban, avec Anne Jolivet, Rosy Varte et Pierre Mondy. 30e: Gilles et Nicole Vaindrier rendent visite à Noële et Ugo à Venise. Celui-ci leur offre un concert émouvant.
12h00 **LES AVENTURES CÉLÈBRES DE M. MAGOO**
Dessins animés. Voix de Jim Backus. «Robin des Bois» (3e de 4).
12h30 **LES COQUELUCHES**
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Léon Bernier. Thème: «Fête — Le Printemps». Invités: Michel Conte et Carolyne. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Myra Cree.
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Irène Senécal, peintre et pionnier de l'éducation par l'art plastique. Réputée au Québec pour son enseignement aux enfants par le dessin, elle a inauguré en 1958 les cours de pédagogie de l'art plastique à l'école des Beaux-Arts de Montréal. Elle enseigna à la Commission scolaire de Montréal. Elle fit une exposition de 72 oeuvres à la galerie Signal, et au Musée d'art contemporain une exposition de dessins de jeunes à qui elle a donné des cours et qui s'intitule «L'Enfance du geste». Interviewer: Françoise Faucher. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 **CINÉMA**
La Vendetta. Comédie réalisée par Jean Cherasse, avec Francis Blanche, Louis de Funès, Olivier Hussenot et Rosy Varte. Le maire d'Arbella, un petit village corse, vient de mourir. Aussitôt, des ambitions se dessinent et la course à l'élection commence. Deux clans s'opposent (Fr.-it. 62).
16h00 **BOBINO**
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.
16h30 **FANFRELUCHE**
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Micheline Latulippe. «Le Ramoneur, le Bo de N et Lucas».
17h00 **SALTO MORTALE**
La vie quotidienne d'une famille de trapézistes en tournée internationale. Avec Gustav Knuth, Helmutt Lange, Ursula Van Manescul et Sabine Eggerth. «Naples». Retenu aux frontières par une grève des chemins de fer, le cirque Krone arrive enfin à Naples. France rencontre les parents de Rodolfo et parvient à amadouer son explosif beau-frère.
18h00 **CE SOIR**
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.
19h00 **QUELLE FAMILLE!**
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Dominique, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle et Martin Lajeunesse, Nana de Varennes, Olivette Thibault et Michel Noël. Fernande a quelques livres en trop. Comment les perdre? Toute la famille s'attaque au problème. Réal.: Aimé Forget.
19h30 **JO**
Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.
20h00 **Y A PAS DE PROBLÈME**



Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette **Lionel Villeneuve**, Janine Sutto, Marc Legault, Anne Létourneau, Louis Poirier, Sébastien Dhavernas, Roger Lebel, Louis de Santis, Claude Michaud, Elizabeth Chouvalidzé et Edgar Fruitier. Max est surpris à l'entrepôt de Michel. Odile et André entendent une conversation un peu douteuse. Sont-ils à préparer un coup ensemble? Réal.: Guy Hoffmann.
20h30 **AVEC LE TEMPS**
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Véronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Marc Messier et Louise Dufresne. Ghislain décide de suivre une cure revitalisante. Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.
21h00 **TÉLÉ-SÉLECTION**
Chérie, je te présente ma femme. Comédie réalisée par Harry Falk, avec Norman Fell, Larry Hagman et Jessica Walter. Croyant sa femme morte dans un accident d'avion, un homme se remarie. Lorsque la revenante réapparaît, il est fort embarrassé.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey.
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **LA FEUILLE D'ÉRABLE**
3e de 13: «La Pucelle de Tadoussac». Jeanne Bellerose a vécu au début du XVIIe siècle, dans une maison isolée, avec ses demi-frères Pierre et Jean Bellerose et sa belle-soeur Marie, une Indienne. Avec Monique Miller, Daniel Pilon, Jacques Galipeau, Jacques Létourneau, Jacques Lorrain, Monique Joly et Raymond Bélisle. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathé-Cinéma. Réal.: Jean-Louis Colmant, Onyx Films.
24h00 **D'ARTAGNAN**
D'après Alexandre Dumas père et Auguste Maquet. **4e époque:** «Le Masque de fer». Aramis et Porthos ourdissent un complot invraisemblable à l'insu de l'Artagnan: remplacer l'usurpateur par le véritable roi. Avec Dominique Paturel et François Chaumette. Réal.: Claude Barma.

MARDI
le 23 mars

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h30 **LES ORALIENS**
«Le Dîner sur l'herbe».
9h45 **EN MOUVEMENT**
Poitrine». Une acceptation mesurée. Participation de Marie-Anne.
10h00 **LES CHIBOUKIS**
10h15 **MINUTE MOUMOUTE!**
«Brindille, mon cadeau pour toi». «La Forêt hantée». «Bateau» (dessin-minute). «La Chanson folle». Boulier: «A la recherche du neuf». «Les Lunettes-miracle». «La Télévision de Brindille» (chanson).
10h30 **CONSEIL-EXPRESS**
«Esthétique». Examen de la peau, avec Gisèle Deschamps.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Pierre Chavigny prépare une salade libanaise et un kabi au four.
11h30 **IMAGES DU CANADA**
L'histoire des cinq principales régions du Canada. Commentaires de l'historien Donald Creighton. «Loyauté, ténacité, fierté» (2e). L'histoire de la colonisation dans les Maritimes.
12h00 **LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL**
«Les Indésirables». La famille de Patrick débarque dans l'île pour les vacances d'été. M. Melker reçoit la visite de l'agent de location pour lui annoncer qu'il doit quitter les lieux au profit d'un nouveau locataire.
12h30 **LES COQUELUCHES**
Thème: «Création».
Réal.: Michel Gaumont.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Une démocrate, Thérèse F.-Casgrain. Portrait-interview de Mme Thérèse F.-Casgrain, sénateur. Sa vie active, ses options politiques, ses luttes. Interview: Aline Desjardins. Recherche: Andrée Thibault. Réal.: Fernand Choquette.
14h30 **CINÉMA**
Le Petit Suisse. Comédie réalisée par Rolf Thiele, avec Robert Hoffman, Heldelinde Weis, Curd Jurgens et Elizabeth Flickenschildt. Dans un couvent de Suisse, une jeune novice découvre un nouveau-né. Soumise à des examens, elle se jette par la fenêtre de sa cellule et tombe dans le lac. Un étudiant la sauve de la noyade et s'éprend d'elle mais elle est récupérée par les religieuses (Autr. 67).
16h00 **BOBINO**
16h30 **LE GRENIER**
Avec Yvon Bouchard, Gérard Poirier, Robert Duparc, Marielle Bernard, Jacques Piperni et Denise Daudelin. Durant la nuit, tous ont fait le même rêve. L'arrivée du frère de Sadhu fournit quelques explications. Cependant l'attitude de ce dernier n'est pas sans causer quelques problèmes à Sadhu... Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.
17h00 **DANIEL BOONE**
«La Colonie perdue».
18h00 **CE SOIR**
19h00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
«La Légende de Mafatu». Depuis la mort horrible de son père, chef du village, Mafatu a une peur panique de la mer. Se sentant indigne de son futur rôle de chef, il s'enfuit avec son petit chien, bien décidé à vaincre sa hantise ou à disparaître.
20h00 **LA P'TITE SEMAINE**
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Réal.: Claude Désorcy.
20h30 **VEDETTES EN DIRECT**
En vedette: Jacques Hustin. Il interprète «Fleur de liberté», «Mon Brésil en hiver», «Le Foulard gris», «Les Vieux Amants d'aujourd'hui», «Le Point du jour» et «Sur les chemins du monde». Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Aurèle Lacoste.
21h00 **RUE DES PIGNONS**
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claude Préfontaine, Nicole Leblanc, Guy Nadon, France Desjarlais, Robert Rivard, Roland D'Amour, Hubert Noël, Jean Duceppe, Yvon Leroux, Danielle Roy et Louise Deschâtelets. Doudou est enfin décidée à revoir Jules pour lui parler franchement. Quelle réaction aura Jules face à Doudou? Emery est bien inquiet du sort de Pauline. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 **LE 60**
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h50 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **RENCONTRES**
Invité: le Cheikh Si Boubakeur Hamza. Né sous la tente dans le désert, il est le fils du chef du Sahara central. Depuis 1957, il est recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris. On lui doit une traduction du Coran. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-champagne.
23h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
Lionel Daunais, homme de théâtre (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24h00 **LES GRANDES BATAILLES ●**
La Bataille du désert. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. En juillet 1940, Mussolini part à la conquête de l'Egypte. Le général anglais Wawell met la 10e armée en retraite. Rommel et l'Afrika Korps vont tenter de sauver Mussolini du désastre (Fr. 67).

MERCREDI
le 24 mars

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h30 **LES ORALIENS**
«Au bord de la mer».

Les Beaux Dimanches

¿Illusion?
le 21, 22 h 20

Scénario, réalisation et animation: Frédéric Back

¿Illusion?, film d'animation conçu et réalisé par Frédéric Back, du Service d'animation de Radio-Canada, prendra l'affiche aux **Beaux Dimanches**, le 21 mars à 22 h 20, à la chaîne française de Radio-Canada.

Produit pour le Service des émissions jeunesse, ce magnifique document d'une durée de 11 minutes s'est taillé une carrière internationale enviable: diffusé dans une vingtaine de pays européens membres de l'Union européenne des radiodiffuseurs; 2e prix à Bratislava, catégorie films d'animation, lors du IIIe Festival international des programmes de télévision pour enfants et la jeunesse; 1er prix au Festival international du film à Yorkton.

Les personnages qu'a choisis Frédéric dans **¿Illusion?** sont des enfants. Ils vivent devant nous la transition de la campagne à la grande ville, sont éblouis par le mirage du progrès comme agent de qualité de la vie.

A cause d'un homme-orchestre bizarre, sorte de magicien des temps modernes, l'environnement se modifie à vue d'oeil, au gré du maître de cérémonie. Le lièvre se transforme en jouet mécanique, l'oiseau en sifflet à ressort.

Tout y passe: les fleurs, les forêts, même le soleil. La riante nature est engloutie sous une mégalopole aux innombrables cheminées, tapissée de néons multicolores, assise sur des kilomètres de béton.

Pour les enfants, l'émerveillement cède le pas à la consternation, si ce n'est le désarroi, devant la laideur du décor qui les étouffe, qui provoque la colère...

Utilisant un thème qui rejoint tous les êtres humains, quel que soit leur âge, Frédéric Back utilise un traitement cinématographique de grande qualité, témoignant d'une riche expérience dans ce domaine de création.

Car **¿Illusion?** succède à d'autres réalisations que les téléspectateurs ont pu voir au cours des dernières années.

Inon ou la Conquête du feu raconte comment hommes et animaux décident un jour d'en finir avec le froid et d'aller à la conquête du feu, que possède Inon, le dieu Tonnerre.

Inspiré d'une légende indienne, tout comme dans le film précédent, *la Création des oiseaux* explique l'origine des oiseaux. Dans une féerie de couleurs, l'auteur ranime des feuilles mortes, les métamorphose en animaux volants et annonce le renouvellement annuel de ce miracle identifié au printemps.

La Création des oiseaux a remporté le prix Danube, catégorie dramatique-jeunesse, lors du premier Festival de Bratislava en 1973, de même que le prix du meilleur film d'animation au Festival de Yorkton.

¿Illusion?, que les téléspectateurs pourront voir le 21 mars, *Inon ou la Conquête du feu, la Création des oiseaux* en plus d'*Abracadabra*, que Frédéric Back a réalisé en collaboration avec Graeme Ross, et *Beding, Bedang, Bedong*, que ce dernier a réalisé seul, sont les films d'animation inscrits au programme que présentera Radio-Canada au prochain Marché international des programmes, qui se tiendra à Cannes en avril prochain.

Dans le cas de **¿Illusion?**, pour les téléspectateurs habituellement occupés pendant le jour, voilà une bonne occasion d'apprécier la grande qualité des émissions offertes aux jeunes.

Outre le réalisateur Frédéric Back, cette émission regroupe Léonie Gervais, assistante; Normand Roger, musique et effets sonores; Les Mutins de Longueuil, voix; Paul Webster, caméraman; André Long, montage; Gilles Clément, montage sonore, et Hubert Tison, producteur délégué et superviseur du Service d'animation.

Jean-Luc Paquette

Des images de « ¿Illusion?»







EN BREF

• Juliette Huot, notre cordon-bleu national, reviendra nous tenter encore cette semaine avec ses succulentes recettes. Pour varier un peu le menu, Juliette a fait appel à des personnalités venant des quatre coins du monde qui nous livreront des recettes typiques de leur pays respectif.

Le lundi 22 mars, Abel Banquet préparera des mignonnettes de veau.

Le mardi 23 mars, Pierre Chavigny nous initiera à la salade libanaise et préparera devant nous un kabi au four.

Le mercredi 24 mars, Nikos Velonis, représentant touristique de la Grèce à Montréal, apporte à Juliette trois recettes: une salade de concombres, une salade d'aubergines et enfin une salade aux oeufs de poissons.

Le jeudi 25 mars, le Père Ambroise Lafortune aidera l'hôtesse à préparer un poulet antillais.

Le vendredi 26 mars, Catherine Michel, speakerine à la Radio suisse romande, préparera une fricassée genevoise, sorte de civet de porc.

Ces émissions vous parviennent tous les jours de la semaine à 11 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.

• Le mercredi 24 mars à 17 heures, dans la série **les Grands Explorateurs,** vous verrez la suite du documentaire sur l'île de Pâques. Un pays sans arbres, balayé par le vent de l'Antarctique; des chevaux sauvages galopant dans des déserts de laves; des centaines de cavernes et puis le grand silence des 500 géants de pierre, immobiles et grandioses. Voilà l'horizon de la vie et des recherches qu'effectua l'expédition de l'archéologue Francis Mazière pendant plusieurs mois. Ce documentaire extraordinaire nous fait faire connaissance avec les habitants de l'île, leur structure sociale et leurs maigres ressources.

• Le jeudi 25 mars à minuit, la télévision de Radio-Canada présente **Judex,** un long métrage de Georges Franju. Recréant le climat de l'époque du cinéma muet, Franju entraîne le spectateur dans de rocambolesques aventures où les coïncidences s'enchaînent aussi miraculeusement que réussissent les tours d'illusionniste de Judex. Les décors et les costumes de l'époque du feuilleton de Louis Feuillade créent le climat de cet humoristique pastiche.

SAMEDI
le 20 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 LES ESPIÈGLES RIENT
«Au pays de la magie».

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Deux vagabonds». La voiture se casse et le propriétaire furieux trouve les passagers clandestins. Monsieur Rosée est obligé d'intervenir.

11h00 GASPARD ET LES FANTÔMES
«La Ferme à Mathurin». Georges Mathurin vient d'hériter de la ferme ancestrale des Mathurin.

11h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. De Winnipeg.

12h00 LES HEROS DU SAMEDI
«Ringuettes». Hockey intérieur pour filles, de l'arena de Boucherville. Comment.: Claude Quenneville. Analyste: Jacques-Philippe Demers. Réal.: A. Latour.

13h00 SPORTHÈQUE
«Grand Prix de Montréal». Compétition de sport équestre qui eut lieu à l'île Ste-Hélène en juin 1975. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Olivier Leroy. Réal.: Louise B.-Tardif.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'Amour humain». Andrée Lachapelle interprète «Parlez-moi d'amour» et «Le Tendre et Dangereux Visage de l'amour» de Prévert. Au piano: Pierre Leduc. — Foyers d'accueil: «Le Printemps» est une maison d'accueil où vivent ensemble assistants et personnes blessées dans leur intelligence ou dans leur psychisme. C'est un Foyer de l'Arche fondée en 1964 par Jean Vanier. Inv.: Paul Rancourt, directeur, et Louise Harvey, infirmière. — Centre d'accueil à Québec: centre pour handicapés physiques, avec Monique Perreault, directrice. — Bruno Laplante chante la Sérénade de Gounod et la Sérénade de Schubert, accompagné au piano par Janine Lachance et André Migneault, violoncelliste. Gérard Poirier fait la lecture de poèmes de Lamartine. — Entrevue d'un couple heureux, M. et Mme Jean Marchand. Réal.: Lucile Paradis et Yvette Pard.

15h00 TECHNO-FLASH
Digeste technologique. Lecteur: Pierre Perreault. «Aluminium». Réal.: Gérald Renaud.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
Laurel et Hardy en croisière. Comédie réalisée par Gordon Douglas, avec Stan Laurel, Oliver Hardy et James Finlayson. Laurel se voit prescrire une croisière en mer par le médecin. Craignant le mal de mer, Laurel et Hardy louent un bateau mais restent amarrés au quai. Un forçat évadé se réfugie dans leur embarcation (USA 40).
La Cabane. Dramatique réalisé par Richard Lavoie. La lutte des enfants pour la survie des animaux qu'ils préfèrent se fait souvent sans même que les adultes s'en aperçoivent (Québécois).

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Barbapapa»: «Afrique», «Grangallo et Petitro»: «Le Chien pirate» et «L'Imposture des robots». «Le Petit Cabri»: «La Route de l'or». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Bulgare»: «Quelle profession choisir?». «Pouf et Riqui»: «Un fou furieux s'enfuit furtivement» et «La Triste Vie d'artiste». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Toutankhamon, le roi-enfant».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Directement du Maple Leaf Garden de Toronto, les Capitals de Washington visitent les Maple Leaf de Toronto. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'IMAGINATION AU GALOP
«Les Yeux gourmands». Il n'y a pas si longtemps, le paysan faisait encore lui-même son pain, lui donnant une forme et un goût qui variaient selon les régions.

21h00 TÉLÉJOURNAL

21h30 LISE LIB
Animatrice: Lise Payette.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Le Viol. Drame psychologique réalisé par Jacques Doniol-Valcroze, avec Bibi Andersson, Bruno Cremer et Frédéric de Pasquale. Alors qu'une jeune femme est seule à la maison, un visiteur se présente qui, aussitôt entré, la ligote et la bâillonne. Il annonce à sa victime qu'il a pour mission de la neutraliser pendant qu'on s'occupe de son mari. Après un certain temps, il la détache. D'étranges relations s'établissent entre eux (Fr.-suédois 67).

DIMANCHE
le 21 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Coup monté» (2e de 2).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale, Yolande Michot et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème: «Les Ennemis de Jésus».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la Basilique de Québec. Célébrant: le cardinal Maurice Roy. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.

11h00 SON ET IMAGES
Martha Brickman, claveciniste. Au programme: la «Gavotte en la mineur» tirée de la Nouvelle Suite de pièces de clavecin du Second Livre de Jean-Philippe Rameau; «La Pavane en fa dièse mineur» de Louis Couperin; «Ground» de Thomas Tomkins et les «Sonates» K.44 et K.24 de Domenico Scarlatti. Réal.: Yves Courville.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant, sur l'industrie cinématographique. Chef recherchiste: André Lafrance. Documentation: Richard Gay et Ronald Plamondon. Montage de films dans la publicité, avec Denise Mack; à la télévision, avec Nicole Chevalier, et dans les films de fiction, avec Ulla Rhige, ex-monteuse d'Ingmar Bergman. — Portrait de Claude Sautet, réalisateur. — Jacques Vallée parle de son film «Chanson pour Julie». — Critique du film «Taxi Driver», avec Richard Gay. Réal.: Armand Fortin.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme entre le Canada et la Grande-Bretagne, au Forum de Montréal. Commentateurs: Richard Garneau, Raymond Lebrun et Serge Arsenault. Analyste: Jo Mallejac. Réal.: Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Jacqueline Alexandre (France) et Christine Delaroche (Luxembourg); MM. Michel Dénériaz (Suisse), Jean Valton (Monte-Carlo) et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Pêche sportive dans la région de Montréal. Réal.: Jean-Guy Landry — Chronique horticole, avec Denise Ouellet. Commentaires sur l'actualité agricole. Niveau optimum de production pour une ferme laitière, avec Gustave Larocque. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

16h00 D'HIER A DEMAIN
«Les Primitifs»: «Ces hommes qui viennent du ciel». Documentaire réalisé par François Floquet. Reportage sur la vie des Indiens Me Kranotiti et Cintas Largas du Brésil. Les premiers sont des semi-nomades vivant d'agriculture et de pêche. Les premiers contacts établis avec les Cintas Largas par une mission de pacification gouvernementale (Can.).

17h00 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. Elles sont sept à Sept-Iles: ce sont les religieuses de Marie-Réparatrice, une communauté apostolique, de contemplation et d'action. — Rencontres du nouvel évêque de la Côte Nord, Mgr Jean-Guy Couture. — Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, avec André Tremblay, directeur de l'information. Animatrice: Madeleine Poulin. Recherchiste-intervieweur: Gilles-Claude Thériault. Réal.: J.-Réal Gagné.

18h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Distexhe.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

19h00 LA P'TITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Christiane Pasquier et Christine Olivier. «Chambre à louer». Gertrude convoque l'assemblée générale autour de la table de cuisine. S'agit-il de sermonnage? Réal.: Yvon Trudel.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Moitié-Moitié. Invités: Véronique Béliveau, Renée Claude et Jacques Antonin. Réal.: Richard Martin.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Pavillon des cancéreux, d'après le roman de Soljénitsyne. (1re partie). Dramatique réalisé par Heinz Schirk, avec S. Lowitz, O. Vontogni, A. Romer, R. Grosser et D. Borshe. Dans un hôpital de Sibérie, un pavillon est réservé aux cancéreux. Face à ce destin commun contre lequel ils luttent ou auquel ils s'abandonnent, les hommes se posent des questions essentielles (All.).

22h20 LES BEAUX DIMANCHES
Illusion? Film d'animation. Dans une nature accueillante, des enfants s'amusent, travaillent, en compagnie d'animaux familiers. Harmonie, découvertes, joie, rires et chants d'oiseaux prédominent. Voix: Les Mutins de Longueuil. Musique et effets sonores: Norman Roger. Scénario, animation et réalisation: Frédéric Back. Producteur délégué: Hubert Tison.



FRANCO - BONNYVILLE

Thérèse Dallaire
Bonnyville
Tél :826-5275

L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Nous avons eu le plaisir de recevoir M. Laurent Beaudoin, Mme Andrée Beaudoin, le Père André Mercure et Michelle Bonnet qui ont donné une session intensive à nos animateurs et animatrices régionaux. C'est en se servant de la méthode du scoutisme que nos animateurs ont découvert comment ils devront guider leur meute de petits loups.

Laurent Ulliac, président de la région de l'Alberta, était présent à la session. Nous le remercions de son appui.

Le conseil d'administration se réunira lundi, le 22 mars. C'est à la suite de la prochaine session des 2, 3 et 4 avril prochain à Edmonton que les animateurs feront appel aux parents francophones de la région de Bonnyville pour avoir leurs petits loups.



De gauche à droite: Père André Mercure, Mme Andrée Beaudoin, Laurent Ulliac qui remet à Armand Laing un chèque de $60.00 pour aider le district de Bonnyville à s'organiser, et M. Laurent Beaudoin.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire St-Louis

La Caisse Populaire St-Louis a tenu sa réunion jeudi dernier, le 4 mars. Dans son rapport, le gérant, M. Robert Lacombe, a rappelé qu'en 1975 la caisse avait remis à ses membres la somme globale de $186,204.00, ce qui veut dire 61 pour cent des revenus de l'année. Mentionnons aussi que la caisse St-Louis offre les chèques personnalisés sans frais, et que son service de chèque est offert gratuitement pour les comptes d'affaires autant que personnels.

Il y eu des élections comme à l'accoutumé. Pour ce qui est du bureau de direction, les nouveaux directeurs élus pour un terme de 3 ans furent: M. René Dallaire de LaCorey et M. Donald Cyr de Bonnyville. Le comité de surveillance se trouve renforci d'un 4e membre en la personne de M. Jacques Gagnon, élu lui aussi pour un terme de trois ans. L'invité d'honneur à la réunion était M. Mike Jukasky, directeur régional à l'Alberta Credit Union Federation.

Nos gagnants pour les trois prix d'entrée sont: Mme Monique Lajoie ($10.00); M. Emile Pruneau ($25.00); et Mme Bella Turcotte ($50.00).

RAPPORT DE L'E.S.B.

Voici les filles de l'équipe de ballon panier de l'E.S.B. Durant l'année elles ont joué 18 jeux et en ont gagné 14. Leur entraîneur est Vic Sadlowski.

Cette semaine après avoir gagné los "ligues" et "les zones" l'équipe de ballon-panier des garçons de l'Ecole Secondaire de Bonnyville iront aux compétitions provinciales. Bonne chance à l'équipe.

Cette semaine nous avons aussi un tournoi de ping pong. L'équipe qui a de l'expérience jouera contre celle sans expérience.



1ière rangée: Corrine Demers, Laura Sénécal, Pat Odynski, Louise Sylvestre et Elaine Baik. 2ième rangée: Louise Lacombe, Donna Chysler, Darline Kuniski, Ginette Laing et Susie Strumecki.

À BONNYVILLE :

SPECTACLE DE MARIONNETTES

La troupe de marionnettes de Jean Péronnet de Moncton, Nouveau-Brunswick, en tournée dans l'Ouest canadien était dans la région pour offrir leur spectacle à l'école Notre Dame élémentaire, vendredi après-midi. Soit dit en passant ce fut une présentation de première classe, appréciée par quelque 375 élèves et une quinzaine de professeurs. Cette activité était parrainée par l'A.C.F.A. régionale et subventionnée par le Secrétariat d'Etat.





La troupe de marionnettes de M. Jean Péronnet.

SEMAINE DE L'EDUCATION

A l'école Notre Dame élémentaire, la semaine étudiante mettait une journée entière (3 mars dernier) à la disposition des parents, leur donnant la chance de circuler dans les classes où avaient lieu les activités habituelles. Ces derniers pouvaient également y voir une exposition des plus intéressante, consistant en travaux divers fabriqués par les élèves eux-mêmes.

Le même soir, à l'école Notre Dame junior, les parents se sont joints aux professeurs et élèves pour jouir d'un spectacle de chants, de danses, etc. Les parents s'emballent lorsqu'il s'agit d'y voir leurs enfants à l'oeuvre, comme l'a prouvé la nombreuse assistance.

JEUX D'HIVER DU NORD-EST DE L'ALBERTA

Récemment, à St-Paul, c'était les jeux d'hiver du nord-est de l'Alberta. Cinquante athlètes de Bonnyville ont participé aux compétitions, remportant trois médailles d'or et une médaille d'argent. Deux médailles d'or furent gagnées dans la compétition de ping pong: Lare Bodnar dans le simple, ainsi que Valérie Jubinville et Vic Sadlowski dans les doubles. L'autre médaille d'or fut gagnée par l'équipe féminine de ballon volant; l'équipe de ballon balais gagna la médaille d'argent. Vivianne Plouffe, coordinatrice pour la région de Bonnyville tient à remercier et féliciter tous les concurrents.



COUP D'ŒIL SUR LE SPORT

LE HOCKEY PROFESSIONNEL DOIT ETRE REHABILITE!

On entend souvent l'expression "Mettre de l'eau dans du vin", mais voilà que dans le domaine du hockey professionnel, il ne s'agit plus de mettre de l'eau dans du vin, mais de tenter de voir si l'on peut encore reconnaître le vin qui se trouve très largement dilué par l'eau. Une vieille farce raconte qu'une fricassée peut comporter 50 0/0 de viande d'une sorte et 50 0/0 d'une autre sorte, mais si l'on utilise 50 0/0 d'un cheval, et 50 0/0 d'un pigeon, la fricassée risque de goûter plutôt le cheval que le pigeon.

Tout ça pour dire le hockey commence à goûter le cheval, et qu'il est plus que temps que les grands manitous des ligues professionnelles décident de boucher les trous, car la barque commence drôlement à prendre eau. Il n'est un secret pour personne que la moitié des clubs de la "Ligue Mondiale" connaissent de sérieux problèmes financiers; un autre club, le Minnesota ("Fighting Saints") vient, ces jours derniers, d'abandonner la ligue. Et personne ne serait surpris si encore trois ou quatre équipes dans ce groupe ne pouvaient se rendre jusqu'à la fin de la cédule.

Dans la Ligue Nationale, les problèmes sont moins connus, mais ils existent; quand on voit un important commanditaire comme la Compagnie Esso, abandonner la commandite des joutes du Samedi Soir, on peut se demander si le bateau n'est pas à la veille de sombrer?

Nous ne croyons pas que la Ligue Nationale en soit rendu à ce point, mais il serait logique, d'après la saison actuelle, que les magnats de ces deux ligues cessent de jouer à l'autruche, et qu'ils repensent à la question de consolider les deux ligues en une seule opération majeure, comportant au maximum 24 équipes dites professionnelles.

Présentement la Nationale comprend 18 clubs, dont quelques-uns ne font pas le poids, de toute évidence; et la Ligue Mondiale, avec 13 clubs en voit plusieurs qui ont des difficultés financières plus que sérieuses. Il faudrait grouper ces deux ligues et au lieu de se retrouver avec 31 clubs, on devrait compter 24 équipes comportant toutes des équipes mieux balancées; et avec une cédule pouvant encore intéresser le public.

Il est plus que temps que l'on élimine les clubs les plus faibles et surtout que l'on donne au spectateur du hockey intéressant, en gardant dans la Ligue des joueurs qui méritent d'être appelés professionnels.

Les joueurs savent, eux même, qu'ils ne peuvent exiger des salaires élevés; car l'on a épuisé cette formule; les joueurs juniors ne font plus déranger les foules car, il s'en trouve une très minime quantité qui possède le talent pour monter dans la Ligue Professionnelle. Les Béliveau et les Lafleur se font très rares actuellement au hockey junior, partout le pays, malheureusement, l'on rencontre encore trop souvent de pauvres abrutis qui s'imaginent que pour être considéré comme un joueur de hockey, il faut savoir frapper l'adversaire sur la tête, avec un bâton.

On sait que la violence connait une très mauvaise publicité, par le temps qui court, et l'on voit les assistances s'éloigner des arénas et des sites ou les rencontres "sportives" se déroulent.

Les bagarreurs et les batailleurs commencent enfin à être renvoyés des clubs, et les autorités dans les diverses ligues, autant au Québec, que dans d'autres régions cherchent à éliminer les stupides et insignifiants individus qui osent se considérer comme "Instructeurs" et dont la fonction principale est d'ordonner à certains athlètes de tenter de rendre infirme et de décapiter l'adversaire.

Il est plus que temps que l'on élimine la stupidité et la violence de nos patinoires; et le public lui-même se lasse de regarder à la télévision de ridicules orgies, des bagarres positivement indécentes et absolument inutiles. L'on a fini par comprendre, en certains milieux que le sport du hockey, pendant des longues années, a été un beau sport, joué par des athlètes talentueux et compétents. L'on veut redonner aux véritables athlètes qui savent jouer et veulent s'en tenir au jeu du hockey, l'opportunité de revenir au jeu intelligent et digne.

Que les insignifiants et stupides individus qui s'imaginent qu'il faut se battre pour "jouer" au hockey soient relégués, aux jardins zoologiques; là dans les cages on devrait les tenir enfermés aux côtés de certains individus abrutis ne méritent pas d'être admis dans les arénas, et les patinoires, mais qui circulent encore en liberté, sous les fausses représentantions affublés du titre d'instructeurs.

LES SPORTS A LEGAL

LEGAL AUX ELIMINATOIRES - La série demi-finale des éliminatoires pour les seniors de la "*Sturgeon Valley Hockey League*" est finalement achevée. Vendredi, le 27 février, a eu lieu le troisième match de l'éclatante série entre Legal et Morinville. Ce fut un grand désappointement pour les partisans de Legal car c'est Morinville qui a vaincu 8-1, prenant une avance de 2-1 dans la série.

Dimanche le quatrième, et ce qui aurait pu être le dernier match, se jouait. *Mais, le 29 février fut un jour chanceux pour* Legal car ils sont venus à bout de remporter une victoire de 6-4 et égaler la série à deux matchs chacun.

Naturellement, le cinquième et dernier match avait attiré une grande foule. Assitôt, Legal prit les devants car la première période finit 2-0 pour eux. En deuxième, Legal dominait encore par une petite marge car la période finit 4-2. Mais ce fut en troisième que les deux équipes ont éclaté avec un déluge de buts pour que Legal gagne le match 10-5 et la série 3-2.

Quelle joie pour les gens de Legal car maintenant notre équipe rencontrera Villeneuve aux finales. Bonne chance, les gars!

* * *

Malheureusement, les Midgets n'ont pas rencontré autant de chance. C'est dimanche, le 29 février, qu'eut lieu leur troisième match dans la série semi-finale contre Morinville. Puisque le premier match avait fini en égalité, c'était maintenant le total de points qui comptait. Les joueurs de Morinville ne laissèrent pas la glace fondre sous leurs patins. Après une période de jeu, le compte était 3-0 pour eux. La deuxième n'a pas été meilleure pour Legal. Elle finit 4-1. *Mais, ce fut la troisième* qui "tua" nos jeunes joueurs. Morinville a étiré sa marge à cinq buts *pour gagner 7-2. Les deux compteurs pour* Legal furent Richard Charrois et Danny Pelletier.

Naturellement, avec ce compte, Morinville gagna la série des semi-finales, pour rencontrer Westlock aux finales.

CURLING - Les noms des grands gagnants du bonspiel fermé à Legal *m'ont finalement été révélés. Ils sont comme suit: premier événement:* 1. Steve Zadunayski 2. Gary Bolle 3. Fred Zilinski 4. Dan Montpetit; deuxième événement: 1. Camille Bolle 2. Jean-Pierre Létourneau 3. Pat Keane 4. Shirley Derrien; troisième événement: 1. Ray Rivard 2. Don Hills 3. Ed Royan 4. Jacques St-Martin; quatrième événement: 1. Ray Brisson 2. Martha St-Martin 3. Carmen St-Jean 4. Oliver Laframboise.

HOCKEY - Le club de hockey des Chevaliers de Colomb a pris part au tournoi de hockey à Calgary. Les joueurs ont eu beaucoup de plaisir mais pas trop de succès. C'est tout ce que j'ai pu apprendre des participants. On peut donc croire qu'ils n'ont pas trop bien réussi ou qu'ils sont très modestes. *En fin de compte, le gagnant du tournoi fut* l'équipe de Wainwright.

LEGAL VAINCRA-T-IL? La grande série finale pour les seniors dans la "*Sturgeon Valley Hockey League*" entre les Canadiens de Legal et Villeneuve y va à plein temps. Commençant à Legal, jeudi le 4 mars, la série alla aussitôt bien pour Legal car le premier match finit 6-5 en leur *faveur. Mais rendu à dimanche, le 6 mars, Villeneuve avait pris vent et* gagna 10-1, forçant les spectateurs à spéculer que la série durerait peut-être les pleins sept matchs. Mais quand Legal a le dos au mur, il faut faire attention. Mardi, le 9 mars, à Rivière-Qui-Barre, les Canadiens ont gagné 3-2 pendant la période supplémentaire, prenant une avance de 2-1 dans la série. Maintenant, ils doivent se dépêcher de gagner avant que la glace fonde complètement. Travaillez les gars. Nous vous supportons tous!

MORINVILLE - LEGAL

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.C.F.A.

DE LA RÉGION DE MORINVILLE - LEGAL - VIMY - ET PICARDVILLE

Le 26 février avait lieu à Picardville le banquet annuel de l'A.C.F.A., un délicieux souper qui mérite un grand merci aux cuisinières de Picardville.

A 7h.30 nous avons eu notre assemblée annuelle sous la direction de M. Edouard Houle de Picardville, qui agissait comme maître des cérémonies. Il demanda à Mme Solange Bachand de bien vouloir lire les minutes et le rapport financier de la dernière assemblée annuelle.

Mlle Mariette Tremblay représentant "Mlle Cabane à sucre" pour 1975-76 et animatrice de notre région nous donna quelques détails concernant son voyage en Israël. Ensuite Me Hervé Durocher, président de l'A.C.F.A. provinciale nous adressa la parole pour nous encourager dans nos efforts de travail pour la cause du français.

M. Germain Fortier, notre président régional, nous fit un rapport des activités de l'année.

M. Paul Riopel, notre animateur régional, nous intéressa par le résumé de son travail.

Les dignitaires qui nous firent l'honneur de leur présence lors du souper régional furent M. Léo Bosc, secrétaire général de l'A.C.F.A.; Paul Denis, agent du Secrétariat d'Etat et son épouse; ainsi que Mme Michelle Bonnet, animatrice-jeunesse en Alberta.

M. Germain Fortier a été reporté à la présidence de l'A.C.F.A. régionale pour une autre année. Les autres personnes élues sont les suivantes: vice président: Raymond Tremblay; secrétaire: Marthe Hériveau; trésorière: Solange Bachand. Les conseillers sont Mme Simone Chauvet, Mme Léo Aquin, Edouard Houle, Henri Lusson, Albert Blanchette, Mariette LaPlante, représentante de Francophonie Jeunesse et l'Abbé Viel qui continuera son rôle d'aumônier.

Nous remercions tous ceux qui ont participé au petit spectacle qui suivit le repas, surtout la chorale de Morinville, sous la direction de soeur Annette Majeau. La participation fut un des plus grands succès de l'année et nous en sommes fiers.

****

Cabane à sucre

15 mai

****

UN NOM POUR LA NOUVELLE ÉCOLE

La Commission scolaire de l'Ecole Thibault apprécierait toutes les suggestions valables pour le nom de la nouvelle école élémentaire. Pour donner la chance à tout le monde de participer, la Commission scolaire a décidé de faire un concours. Un prix de $25.00 sera remis au gagnant. On est prié d'adresser toutes suggestions à Mme Jean Beaupré, secrétaire-trésorière de Thibault R.C.P., District No. 35, Morinville, Alberta.

Les plans pour cette école élémentaire sont présentement entre les mains du ministère de l'Education pour approbation. Dès que cette approbation sera accordée, on pourra annoncer les soumissions; mais avant d'entreprendre la construction il faut que le titre officiel soit enregistré. Le tout devrait être terminé avant la fin du mois.

N'oubliez pas que l'assemblée annuelle de l'Ecole Thibault R.C.P. District No 35 aura lieu le 24 mars 1976 à 8h. p.m., à l'école George P. Vanier, dans la chambre de musique. Faisons un effort pour y assister.

Skate-a-thon

Le Skate-a-thon qui a eu lieu sur le lac Héritage a été un vrai succès. Les profits de cet événement iront à la Société agricole et serviront à payer la glace artificielle. On peut remettre l'argent promis aux patineurs en s'adressant à Eva Quinn, à Quinn's Plumbing and Heating Ltd. Les organisateurs du Skate-a-thon remercient tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'entreprise.

Legal en bref

Nouvelles écolières

A l'école, tout le monde est bien occupé. Les élèves du secondaire doivent vendre des abonnements pour des revues périodiques; il s'agit d'un essai pour augmenter les fonds du conseil des étudiants. C'est un projet bien intéressant puisqu'il y a une gageure qui s'est infiltrée dans l'affaire - M. Kearne, notre principal, nous a dit que nous ne pouvions pas vendre chacun au moins deux abonnements. Si nous atteignons ce but, M. Kearne recevra dans la face, de la main de notre président du conseil des étudiants, Michel Gagné, une tarte de son choix. Si nous n'atteignons pas le but c'est Michel qui reçoit la tarte. Je promets bien de vous tenir au courant des résultats.

Vendredi, le 27 février, nous sommes retournés au lac Eden pour notre quatrième voyage de ski. Même s'il faisait froid à s'en geler les orteils, il avait neigé, alors les conditions étaient bonnes. Avec un tel nombre de jeunes, dont plusieurs étaient des commençants, il y eut naturellement bien des situations comiques. Cela nous encourage donc à nous préparer d'avantage pour notre fin de semaine de ski à Edson les 12, 13 et 14 mars.

Le Collège Universitaire St-Jean doit se préparer car un groupe de nous assistera aux classes un après-midi comme partie de notre programme pour "la semaine de l'Education."

Voyageuses revenues

Nous sommes très heureux de revoir parmi nous, Lorraine Coulombe et son amie, Marie April. Pendant leur séjour de quatre mois et demi, elles ont parcouru dix pays de l'Europe ainsi que le Nigéria, en Afrique, où la soeur de Lorraine, Louise, travaille depuis un an et demi. Très heureuses de leur voyage, elles doivent maintenant se remettre à l'ouvrage.

PETITES NOUVELLES...PETITES NOU

RENCONTREZ VOTRE VOISIN

Le *Board of Trade* de Morinville organise une soirée pour le 27 mars au Centre récréatif de Morinville. Le thème de cette soirée sera *"Meet your neighbor"*. La musique sera assurée par *High Chaparall*. Un souper sera aussi servi à minuit. Le but de cet événement est d'encourager tous les résidents à venir rencontrer leurs voisins, et tout le monde de la communauté. Tout le monde est bienvenu. On est prié de se procurer ses billets à l'avance dans les places d'affaires ou auprès des membres de l'exécutif: Mr. G. Schindeler, Dr. Paul Underwood, Eva Quinn, Lloyd Kachman, Bob Craig, Henri Lamoureux et Anne Kryskow.

FOYER DES PERSONNES ÂGÉES

Lors d'une récente assemblée de l'*Alberta Housing Corporation* avec la Commission scolaire de l'Ecole Thibault de Morinville, on a discuté d'un projet de construction pour personnes âgées sur la propriété de l'école "Jaune". D'autres discussions auront lieu plus tard après qu'un avis aura été communiqué aux contribuables du district.

DÉCÈS

Mme Marlene Tellier, notre bibliothécaire, nous annonce qu'e le sera absente de son trava pendant quelques jours à la suit du décès de sa mère, en Saskat chewan, survenu le 11 mars. No sympathies les plus sincères Marlene et sa famille.

VOYAGES

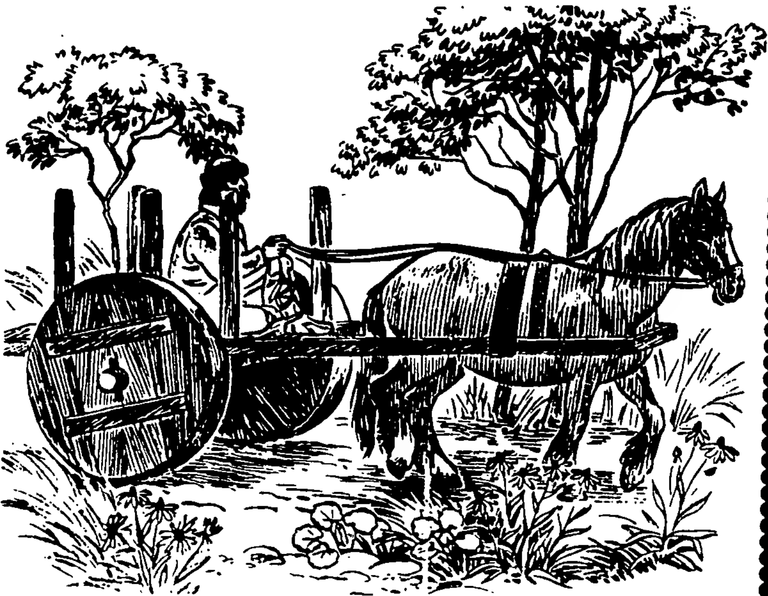
C'est le 5 mars dernier que Mm D. Daignault et Mme Bernadett Ouellette sont revenues de leu voyage à l'Ile de Padre. Nos deu amies se sont dites très heureuse de leur voyage au cours duque elles ont visité des lieux histor ques, fait du magasinage, et pass d'agréables heures au bord de l mer.

Têtes de Cacahuète

DE QUAND DATE LA ROUE ?

La roue est une des plus grandes inventions de l'homme. Avant son invention, les grosses charges étaient transportées sur des traineaux tirés par des hommes ou des bœufs.

Les premières roues connues furent faites dans l'ancienne Mésopotamie (l'Irak aujourd'hui) entre 3500 et 3000 avant J.-C. Il y avait deux sortes de roues : la roue de charrette et le tour de potier. Le tour de potier est l'ancêtre de nos poulies, roues à eau, engrenages, de toutes les machines à roues et à engrenages comme les horloges.



Les premières charrettes étaient simplement des traineaux montés sur roues. L'idée de monter un traineau sur des roues venait probablement de l'habitude de mettre des grosses bûches de bois qui servaient de roulettes sous le traineau. A mesure que le traineau roulait en avant on ramassait les rouleaux de bois et on les remettait devant le traineau.

Les premières roues étaient probablement attachées solidement à leur essieu. La roue et l'essieu tournaient ensemble. Quand une charrette prenait un tournant la roue extérieure allait plus loin que l'autre. Ainsi l'une des deux roues devait déraper ou être trainée.

Plus tard, quand l'essieu fut attaché au véhicule, les roues tournèrent séparément, ce qui facilita beaucoup les tournants.

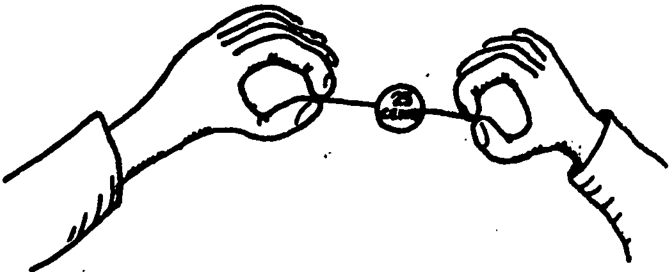
Les premiers véhicules à roues furent les charrettes de fermiers, les chars de guerre, les véhicules royaux et les chars sacrés des dieux.

Les premiers véhicules à roues avaient deux roues, ou plus rarement quatre. Les charrettes à quatre roues étaient difficiles à conduire car les deux essieux étant attachés au corps de la charrette, ils ne pouvaient donc pas pivoter et les tournants étaient très difficiles à prendre. Il y a environ deux mille ans l'homme inventa l'essieu pivotant à l'avant, qui pouvait tourner à droite ou à gauche.

La roue à rayons fut inventée vers l'an 2000 avant J.-C. dans le sud ouest de l'Asie.

La pièce qui tourne

Voici un tour amusant. Prenez deux aiguilles et tenez-les serrées de chaque côté d'une pièce de 25 cents.



Tenez ensuite cette pièce en face de votre bouche et soufflez légèrement dessus, vous constaterez qu'elle va pivoter.

PLUTO

Un chien pas comme les autres sous nos cieux
C'était un chien plutôt merveilleux.

Il racontait des histoires fantastiques
Aux enfants du vieux père Rick.

Pluto vivait dans un monde de fantaisie
Où le monde s'occupait de la ménagerie.

Aujourd'hui, Pluto mange des friandises
Et demain, probablement deux petites cerises.

Et maintenant bonsoir mes amis, dit Pluto
En baillant et fermant sa radio.

Par: Julie Picard Duciaume

Drôle de bête!



Neuf animaux différents la composent. Pouvez-vous dire lesquels? S.O.P.

Solution: Tête: éléphant, rhinocéros, gazelle, zèbre; avant-train: girafe, chameau; arrière-train: tigre, ours, singe.

NOUVEAUX MEMBRES:

147. Gilles PELCHAT (St-Paul)
148. Guy ROBERT (St-Isidore)
149. Dianne MORRISSETTE (St-Albert)
150. Michelle MORRISSETTE (St-Albert)
151. Paul MORRISSETTE (St-Albert)
152. Luc NOEL (St-Paul)
153. Dany PEDNEAULT (Falher)
154. Nicole NOEL (St-Paul)
155. Jocelyne BUSSIERE (Falher)
156. Denise GALLANT (Edmonton)
157. Francine BUSQUE (Bonnyville)
158. Victor BILODEAU (Edmonton)
159. Serge RODRIGUE (Marie Reine)

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon :

Club Têtes de cacahuète
Oncle Tom
10020-109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4

Nom:..

Adresse : ....

Ville : ....

Code postal : ....

Age : .... Classe : ....

FRANCO - CALGARY

M. Jean-Marc Bouchard
205-600 -1e rue N.E.
Calgary, Alberta
Tél : 262-2825

CANDIDATE AU TITRE DE MLLE CABANE À SUCRE 76

Pour faire suite à l'annonce du choix de Mlle Lorraine Despins parue dans le FRANCO ALBERTAIN du 25 février dernier, voici quelques informations supplémentaires qui, nous l'espérons sauront éclairer nos lecteurs d'une façon plus définitive.

En 1973, Mlle Despins a assisté avec M. Richard Gagnon à trois rencontres de Francophonie Jeunesse qui ont eu lieu à Edmonton.

Mlle Despins a été couronnée par Mlle Michèle Cloutier à l'occasion de la soirée de la St-Valentin, le mois dernier.

Nous souhaitons bonne chance à Mlle Despins et nous sommes confiants qu'elle puisse décrocher le titre de Mlle Cabane à Sucre 76, à l'occasion de la fête qui aura lieu à Edmonton le 15 mai prochain.



Lorraine couronnée par Michèle Cloutier qui représenta Calgary au concours Mlle Cabane à Sucre 1974.



Lorraine et son cavalier, Richard Gagnon.



De g. à d. : M. et Mme Durant; M. et Mme Klassen, oncle et tante de Lorraine

FAITS DIVERS

Mme Estelle Paradis nous a laissé savoir qu'une partie de cartes organisée par les dames de Ste-Famille, a eu lieu à la salle 1719, 5ième avenue S.O. Apparemment, les gens s'y sont bien amusés.

* * *

Le Théâtre Français d'Edmonton qui a présenté dernièrement à Calgary, "La Baby Sitter", a attiré une foule nombreuse.

LES SOEURS GALURIN FACE AUX GANGSTERS

















à suivre

FRANCO-ST-PAUL (suite)

(suite de la page 9)

trude Larochelle qui se rendent au manoir, une fois par mois, pour célébrer et fêter l'anniversaire de nos personnes âgées.

Le gâteau est toujours offert gracieusement par un membre du M.F.C. Ce mois-ci, c'était le gâteau de Mme Aline Piquette. M. Antoine Dallaire et sa dame, Laure-Anne assistent régulièrement et apportent leur contribution active par un programme de chants et de musique, toujours sous la direction de Sr Amanda et de Mme Larochelle.

un esprit de fraternité, de partage et de solidarité.

SOUPER AUX FEVES:

Le 28 mars à l'Ecole Racette: film, diapositives - 4h.00 - 5h.15 p.m.; souper - 5h.30 - 7h.00 p.m. Tous ceux ou celles qui veulent fournir des fêves pour le souper de développement et Paix, signalez le 5-4115. Merci!

ACFA RÉGIONALE DE ST-PAUL

Attention tous les membres de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul. Vendredi soir, le 2 avril à 8h.00 p.m. aura lieu la réunion annuelle au Centre Culturel, suivie d'une danse au son de l'orchestre de Léo Lambert. L'entrée est libre.

Le 3 avril à 1h.30 p.m. - discussion sur le résultat du sondage.

Le 4 avril - Cabane à Sucre, au centre récréatif de St-Paul. (Plus de détails dans les prochains numéros du FRANCO.)



FRANCO-RIVIÈRE-LA-PAIX (suite)

(suite de la page 7)

février dernier. Le révérend Père Eugène Leblanc, o.m.i. officiait. Deux petits neveux, Robert et Richard Bisson, servaient la messe. Le porte-croix était M. Hervé Bellerive et les porteurs, quatre petits-neveux étaient: Jacques, Gérard et Denis Noël et Victor Gervais, ainsi que M. Rolland Rouleau et M. Arthur Bussière. L'inhumation eut lieu au cimetière Ste-Anne de Falher; les arrangements funéraires avaient été confiées à *Chapel of Memories* de Peace River.

En plus de son frère René, sa soeur Mme Thérèse Gilbert et sa belle soeur, Mme Yvonne Bisson, plusieurs neveux et nièces assistaient aux funérailles: M. et Mme Gabriel Noël de Falher; Mme Germaine Cartier et Fernande Campbell d'Edmonton; Mme Irène Paiement de Eugene, Oregon; Mme Lorraine Nuyli de Nipawin, Saskatchewan; M. et Mme Paul Bisson et Falher; M. et Mme Raymond Bisson de Guy; M. et Mme Placide Gervais et M. Guy Gilbert de McKenzie.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Béatrice Bruneau
présidente

Bingo

Voici la liste des gagnants du bingo qui eut lieu le 4 mars au Club Alouette: Henri Simard, Alcide Bruneau, Béatrice Desfossés, Adeline Thibeault, Béatrice Bruneau, Hervé Bellerive, Béatrice Défossés, Alcide Bruneau, Adeline Thibeault, Béatrice Bruneau, Cécile Boisvert, Alphonse Bouliane, Yvette Parker, Jos. Langlois, Octave Chailler, Anita L'Abbé, Mme Lambert et Armand Giroux.

Environ quarante personnes étaient présentes.

CLUB SOCIAL D'ADULTES CATHOLIQUES

Une danse pour veufs et adultes célibataires, âgés de 25 ans et plus aura lieu samedi le 20 mars à la salle de la Cathédrale St-Joseph à 9h.00 p.m. Si vous désirez faire des réservations, signalez le 483-4606, 469-7980 ou le 482-3180.

Vous êtes tous invités:

**RÉUNION ANNUELLE GÉNÉRALE
ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS BILINGUES DE L'ALBERTA**

le 20 mars 1976 à 9h.30 a.m.
à l'école J.H. Picard (8828 - 95e rue, Edmonton)

Thème de la rencontre:
La vie culturelle est-elle suffisante dans nos écoles?

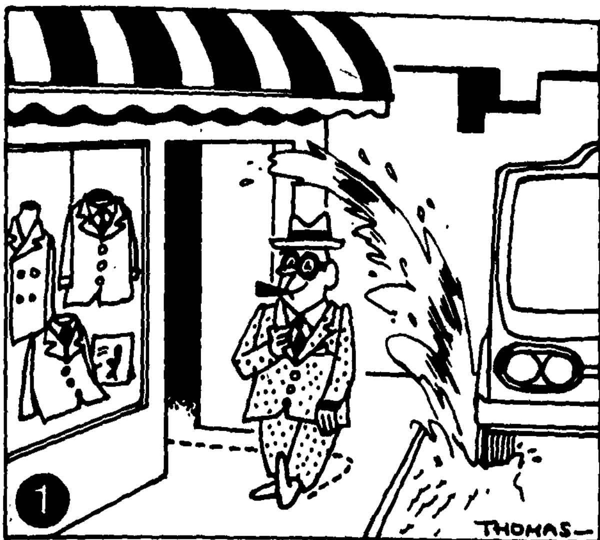
Ordre du jour:
1. Mot de bienvenue
2. Courte réunion d'affaires
3. Honneur au Mérite
4. Présentation du Panel

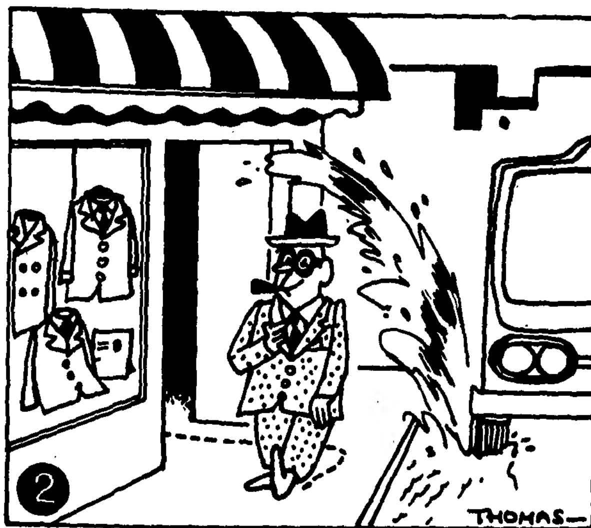
Modérateur: Guy Goyette

Membres du panel:
Dr. Madeleine Monod
André Mercure, o.m.i.
Léo Bosc
Raymond Albert

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette réunion un succès

JEU DES SEPT ERREURS





C'EST PAS POSSIBLE...!



C'est sa dernière invention. Le Mur de la Paix. Il compte en faire breveter l'idée!

S.O.P.

Jeu des mots cachés

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE: *constaterait*

GAGNANTE: Louise Gravel, St-Isidore

PRIX DE CETTE SEMAINE:"L'ART DE LA TABLE", un livre de Marguerite du Coffre, publié aux Éditions de l'Homme. 189 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

MOTS CACHES

10 lettres cachées

S.O.P.

S	C	O	R	C	O	R	P	S	I	S	P	E	Ç	S
A	E	T	R	I	H	A	R	T	S	R	S	A	N	O
M	E	L	I	M	E	S	O	E	R	U	C	O	O	S
A	S	S	C	A	L	R	R	P	E	O	I	C	I	I
A	S	E	M	R	A	I	R	L	C	T	C	R	R	E
E	E	D	I	D	E	O	O	H	A	R	N	A	I	S
D	M	S	I	O	M	V	Y	L	O	U	M	C	O	A
C	E	S	S	E	O	M	U	I	M	A	E	U	O	R
E	I	O	S	I	E	T	S	O	C	E	M	I	R	T
Z	E	S	S	A	A	E	R	H	C	I	E	T	C	A
S	E	I	M	R	M	I	I	C	S	E	T	U	A	F
I	N	O	G	E	G	N	R	S	O	I	R	E	E	I
S	T	N	N	E	E	I	I	I	R	P	A	R	T	N
E	O	T	N	R	O	O	S	T	T	N	M	E	M	E
C	S	E	N	S	N	E	V	E	S	E	E	S	I	S

Acte
amas
armes
assez

Cacochyme
ceps
cesse
congratulations
corps
couvercles
crac
croisements
cure

Eres

Fatras
faute
ferme
fines.

Harnais
héla

Idée
ires
iris

Lacs
limes

Machiner
mari
même *
messe *
mies
mois
morigène

Noir

Part
promesse

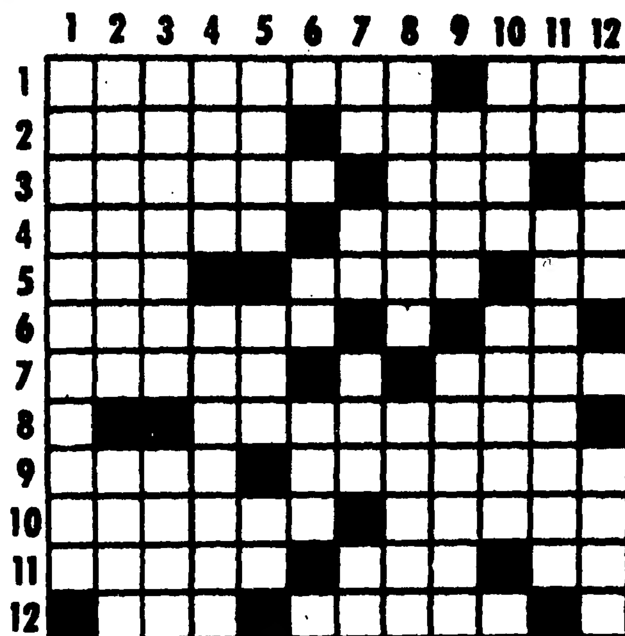
Radis
risée
rôti
roue

Sens
sève
sion *
sise *
site
soie
soirée
sorts
sosie
soumission

Trahir
trame
trime

Voir
voisins
voleuse

MOTS CROISÉS



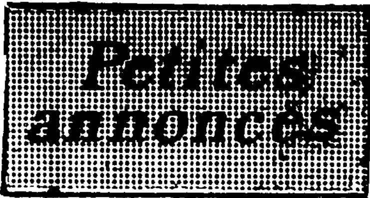
HORIZONTALEMENT

1–Genre de marsupiaux du Tertiaire. – Riv. de Suisse.
2–Enlever de force. – Ferme.
3–Tailler la tête d'un arbre. – Petit-fils d'Hellen.
4–Du verbe être. – Oraison.
5–Germandré. – Poss. – Inf.
6–Expriment. – Maître de cérémonie (abrév.).
7–Au milieu de. – Maki de Madagascar.
8–Prén. de femme.
9–Diplomate français d'origine allemande. – Qui prête usure.
10–Venir au monde. – Couronne papale.
11–Amaigrie. – Même. – Année.
12–Trois fois. – Pantoufles laissant le talon découvert.

VERTICALEMENT

1–Occuperont le siège du Président.
2–Petite tasse d'argent pour goûter le vin. – Cache, ne dit pas.
3–Point culminant du globe. – Amène vers lui.
4–Prén. de femme. – Discuter sur des riens.
5–Présentement. – Venue au monde. – Préfixe.
6–Saint. – Chemin de ville.
7–Partie dure du corps humain. – De l'alphabet grec. – Fleuve allemand. – Toi.
8–Sombres. – Table pour les sacrifices.
9–Eloigné. – Qui est de l'homme.
10–Le plus âgé. – Tâta, toucha avec la main.
11–Prép. lat. – Divertira.
12–Songer. – Remet.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE







Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Ministère des Transports
Centre de développement des transports
Montréal (Québec)

AGENTS DE RECHERCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Traitement: $20 742 - $27 779

Le Centre de développement des transports participe à toute une gamme de travaux de recherche et de développement dans le domaine des transports pour le compte du ministère des Transports et de l'ensemble de l'industrie des transports. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans l'industrie des transports et (ou) de l'expérience dans la recherche en transports ou dans des domaines connexes. Le travail comporte la participation à des études techniques, économiques et sociales portant sur tous les modes de transports et tous les secteurs de cette industrie.

Prévisions technologiques
No de référence: 76-430-2 (69)

Fonctions
Effectuer des travaux visant à prévoir les tendances, les changements et les développements ainsi que leurs incidences possibles sur le réseau canadien des transports et fournir des conseils techniques sur l'utilisation des méthodes prospectives et des prévisions normatives ou autres.

Conditions de candidature
Détenir un diplôme en sciences économiques d'une université reconnue et avoir fait des études en génie ou en planification régionale; avoir de l'expérience dans le domaine de la planification et de l'exécution de projets multidisciplinaires comportant une certaine part de prospective technologique.

Prospective (études du futur)
No de référence: 76-430-3 (69)

Fonctions
Examiner et élaborer des méthodes de recherche ayant trait au futur et donner des conseils sur l'utilisation des techniques de prévision; collaborer à des études où entrent en ligne de compte des considérations d'ordre technologique, social et juridique sur les nouveaux besoins dans le domaine des transports.

Conditions de candidature
Diplôme en sociologie ou dans une discipline connexe d'une université reconnue et expérience dans la planification des transports ou dans un domaine connexe.

Economie des transports
No de référence: 76-430-4 (69)

Fonctions
Effectuer des recherches d'ordre économique sur les transports interurbains et régionaux relatives à des améliorations et à des perfectionnements qui seront apportés aux réseaux de transports de l'avenir. Intégrer ce travail à des projets de plus grande envergure et à des programmes élaborés par le Centre, coordonner et contrôler les travaux accordés par contrats à des conseillers. Donner des conseils et assurer la liaison dans le domaine de l'économie des transports.

Conditions de candidature
Diplôme en économie d'une université reconnue et études en commerce, en administration commerciale ou en technique industrielle; expérience des investissements, des études financières ou de l'administration de programmes de recherche et de développement d'ordre technologique dans le domaine des transports, ou encore du contrôle de projets importants.

Recherches sociologiques
No de référence: 76-430-5 (69)

Fonctions
Faire la collecte et l'évaluation de renseignements et de données sur les incidences psychologiques et sociologiques des nouvelles techniques en matière de transport sur les individus, les groupements et les communautés d'individus afin de cerner les facteurs humains dont il faut tenir compte lors de la conception et de l'implantation de nouveaux réseaux de transports.

Conditions de candidature
Maîtrise en sociologie d'une université reconnue et études ayant trait à la psychologie du travail, aux sondages et aux statistiques; expérience des études du comportement de l'Homme confronté avec les machines utilisées dans l'industrie des transports ou d'autres domaines.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Veuillez remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110 disponible dans les bureaux de poste, les centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la fonction publique du Canada (un curriculum vitae, un relevé de notes des études universitaires ainsi que tous les documents pertinents peuvent être envoyés en même temps que votre demande d'emploi) et le faire parvenir à:

Programme socio-économique (Groupe ES)
Commission de la fonction publique du Canada
Tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 1er avril 1976
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 310
9828 - 104e Avenue
Edmonton, T5J 0J9
(403) 425-6730



Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister

Histoire de la communauté française d'Edmonton
1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- LVIX -

Signes de déclin 1918 - 1935

La vie sociale, religieuse et économique

Le travail entrepris par **le Cercle 'Jeanne d'Arc'** et **l'A.C.J.C.** pour conserver l'identité française bénéficia de l'appui de plusieurs nouvelles organisations qui ont vu le jour à cette époque-là. Il y eut, entre autres, **le Cercle des Bonnes Amies, les Jeunes Canadiens, l'Association des Anciens Elèves, le Cercle Dollard des Ormeaux,** et **l'Association Canadienne-française de l'Alberta.**

Les deux premières de ces organisations étaient des groupes qui avaient été créés en 1925 par de jeunes adultes de la communauté canadienne-française. En décembre 1925, en effet, cinquante jeunes dames canadiennes-française se rencontrèrent et créèrent **le Cercle des Bonnes Amies** sous la présidence d'Yvonne Sylvestre. Le but de ce groupe était "d'aider aux oeuvres patriotiques et religieuses, d'encourager la langue française, et de rassembler la jeunesse canadienne-française en lui procurant des divertissements" (23). **Les Jeunes Canadiens,** qui virent le jour immédiatement après **le Cercle des Bonnes Amies,** était composé de jeunes gens célibataires et poursuivait des buts identiques. Ensemble, les deux groupes organisèrent nombre de **soirées,** concerts et autres événements sociaux, et en plus ils coopérèrent à trouver de l'aide financière à plusieurs organisations francophones de la ville, spécialement durant l'époque difficile de la dépression. Mais ces deux groupes produisirent aussi des effets secondaires qui contribuèrent à renforcer les liens de la communauté: en effet, les jeunes gens de la communauté avaient l'occasion de rencontrer souvent les jeunes filles et même s'il n'était pas établi que le but de ces organisations était de créer des idylles, plusieurs gens ne laissaient pas de le souhaiter, et effectivement il y eut plusieurs mariages, à cette époque, entre les **Bonnes Amies** et **les Jeunes Canadiens.**(24)

A peu près en même temps, on vit naître deux autres organisations de jeunes adultes dans la communauté: **l'Association des Anciens Elèves** et **le Cercle Dollard des Ormeaux. L'Association des Anciens Elèves** vit le jour en juin 1926, alors qu'un groupe de diplômés du Collège des Jésuites se rencontra et décida de former une association des Anciens pour des buts sociaux, sportifs et dramatiques. Comme le Collège des Jésuites était considéré comme le camp d'entraînement de la nouvelle élite, on considérait ces hommes comme une importante collection d'individus et on s'attendait beaucoup d'eux. Dans la plupart des cas, ils se montrèrent à la hauteur de ces attentes, car en plus de leurs propres activités sociales, ils participèrent de façon importante dans plusieurs autres activités de la communauté. Par exemple, en janvier 1930, **les Anciens Elèves** conscients de l'influence qu'ils exerçaient, commencèrent la publication hebdomadaire d'un article dans **LA SURVIVANCE,** pour faire connaître les différentes professions qui étaient ouvertes aux jeunes Franco-Albertains (25). Dans l'espace de quelques mois, des anciens élèves tels que Paul Poirier, le Dr Bernard Malo et l'abbé Roméo Ketchen, à tour de rôle, exposèrent un éventail des possibilités qui s'ouvraient soit dans le champ du droit, de la médecine ou des vocations religieuses. Ils espéraient ainsi stimuler l'intérêt des jeunes de la communauté. Puis, durant la dépression, au moment où le Collège éprouvait de graves ennuis financiers, **l'Association Anciens Elèves** entreprit une vigoureuse campagne pour en assurer la solvabilité. Cette campagne prit la forme d'une **guignolée** ou d'une collecte de porte-en-porte, et bien qu'on fût à ce moment-là au plus creux de la dépression, les vaillants solliciteurs recueillirent tout près de $3,000 et sauvèrent le collège d'un désastre financier (26).

L'autre groupe de jeunes gens qui fut formé durant cette période d'activités intenses, en 1925-26, fut **le Cercle Dollard des Ormeaux.** En raison probablement du déclin des activités de **l'Association Saint-Jean-Baptiste,** un groupe de jeunes gens de la paroisse de l'Immaculée Conception décida, en avril 1925, d'établir une organisation qui s'occuperait de certaines fonctions que la Société avait laissé tomber. Sous la présidence d'Emile Vereau, le groupe se proposa "de populariser les héros du Long Sault, de faire célébrer sa fête le 24 mai, et de travailler de concert avec la Société Saint-Jean-Baptiste à toutes nos causes nationales en dehors de la politique"(27).

(23) IBID., 2 sept. 1931.

(24) Entrevue avec A.-M. Déchêne, le 29 septembre 1970.

(25) LA SURVIVANCE, 30 janv. 1930.

(26) IBID., 10 mai 1933 et 25 juillet 1934.

(27) LE PATRIOTE DE L'OUEST, 15 avril 1925.